



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la justice et des droits de la personne

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 104

Le jeudi 9 mai 2024

Présidente : Mme Lena Metlege Diab



Comité permanent de la justice et des droits de la personne

Le jeudi 9 mai 2024

• (0815)

[Français]

La présidente (Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.)): Nous allons commencer la réunion.

Je vous souhaite la bienvenue à tous.

[Traduction]

La séance est ouverte.

Bienvenue à la 104^e réunion du Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 21 mars 2024, nous amorçons notre étude sur l'antisémitisme.

J'ai quelques petites choses à lire avant que nous commençons.

La première concerne la rétroaction acoustique. Je tiens à rappeler à tous les députés et aux autres participants présents dans la salle les importantes mesures préventives suivantes.

Afin de prévenir les incidents de rétroaction acoustique perturbatrice et potentiellement néfaste qui peuvent causer des blessures, nous rappelons à tous les participants en personne de tenir leurs écouteurs loin de tous les microphones en tout temps. Comme il est mentionné dans le communiqué du Président aux députés du lundi 29 avril, les mesures suivantes ont été prises pour contribuer à prévenir les incidents de rétroaction acoustique.

Tous les écouteurs ont été remplacés par un modèle qui réduit considérablement la probabilité de rétroaction acoustique. Les nouveaux écouteurs sont noirs, tandis que les anciens sont de couleur grise. Veuillez utiliser uniquement les écouteurs noirs approuvés. Par défaut, tous les écouteurs inutilisés seront débranchés au début de la réunion. Lorsque vous n'utilisez pas votre oreillette, veuillez la placer face vers le bas au milieu de l'autocollant que vous trouverez sur votre table.

Veuillez consulter les fiches qui se trouvent sur la table pour obtenir des directives sur la prévention des incidents de rétroaction acoustique.

La disposition de la salle a été adaptée dans la mesure du possible, surtout pour ce matin, de manière à augmenter la distance entre les microphones et à réduire le risque de rétroaction acoustique venant d'un écouteur à proximité.

Ces mesures sont en place afin que nous puissions mener nos activités sans interruption et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, notamment les interprètes.

Je vous remercie de votre collaboration.

À l'intention des personnes qui n'ont pas besoin d'écouteurs, encore une fois, ne les branchez pas. Ainsi, ils ne causeront pas de rétroaction acoustique pour les interprètes.

La séance d'aujourd'hui se déroule de façon hybride. Je remarque que tous les témoins comparaissent en personne. Les députés se sont connectés avant la réunion.

Veuillez attendre que je vous donne la parole par votre nom avant de parler.

Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Pour la gouverne de toutes les personnes présentes et en train de regarder la webdiffusion, je vous rappelle que tous les mémoires peuvent être envoyés au Comité jusqu'au 27 mai 2024 et qu'ils ne doivent pas compter plus de trois pages au total.

Pour votre gouverne, mesdames et messieurs les témoins, je veux que vous sachiez que c'est ainsi que se déroulent toutes les séances. Ce n'est rien de personnel, mais je vais vous dire tout de suite que nous avons préparé des cartes, que je soulèverai lorsqu'il vous restera 30 secondes. Je sais que, lorsqu'une personne fait ses affaires, il lui est difficile de regarder vers le haut, mais je vais continuer à soulever la carte, et, une fois que le temps sera écoulé, je vais simplement soulever la carte « Le temps est écoulé » et vous laisser quelques secondes pour conclure si vous ne l'avez pas déjà fait. Par souci d'équité, je le ferai dans le cas de tout le monde.

Tous les membres le savent — un certain nombre d'entre eux siègent au Comité depuis un bon moment, et un certain nombre sont nouveaux —, mais je tiens à rappeler à tout le monde qu'il est important que nous fassions tous preuve de compassion dans nos conversations et de respect les uns envers les autres et envers les témoins. Je m'attends à ce que cette conduite se poursuive ce matin. Merci beaucoup.

Je voudrais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins d'aujourd'hui.

Nous accueillons les étudiants Rachel Cook, Michael Eshayek et Nicole Nashen, qui comparaissent à titre personnel, l'avocat Neil G. Oberman; Nati Pressmann, fondatrice du Syndicat canadien des étudiants juifs, et Yos Tarshish, pour Hillel Ontario.

• (0820)

Vous disposez de cinq minutes chacun pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions. Encore une fois, si vos commentaires durent six, sept ou huit minutes, ne vous inquiétez pas. Vous aurez probablement la possibilité d'y revenir pendant la période de questions.

À titre de rappel, si vous voulez soulever un point que vous n'avez pas eu l'occasion d'aborder durant la séance — dans votre déclaration préliminaire ou pendant la période de questions —, n'hésitez pas à nous le soumettre par écrit, à condition que le document ne compte pas plus de trois pages.

Merci beaucoup.

Sur ce, nous allons commencer par des déclarations de cinq minutes chacune. Je vais vous donner la parole dans l'ordre où vous figurez sur le document que j'ai sous les yeux.

Nous allons commencer par Rachel Cook; vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Rachel Cook (étudiante, à titre personnel): Merci beaucoup, mesdames et messieurs les membres du Comité, d'utiliser votre tribune pour nous permettre de nous faire entendre aujourd'hui.

Je m'appelle Rachel Cook et je suis une étudiante prometteuse de deuxième année à la faculté de droit de l'Université de l'Alberta. Je suis juive et sioniste, mais surtout, je suis une Canadienne.

Le 6 décembre dernier, j'ai demandé au département des services aux étudiants de ma faculté de droit s'il était disposé à inclure une menorah dans ses décorations annuelles des Fêtes, qui comprenaient des sapins de Noël, des guirlandes de Noël et des lumières de Noël. Au départ, la réaction à ma demande a été positive. Cependant, ce soir-là, j'ai reçu un courriel d'un membre de l'administration disant que je n'aurais pas le droit d'ajouter ma menorah et que, de plus, en raison de mes préoccupations, les sapins allaient également être retirés.

Le raisonnement de l'administration était principalement attribuable à l'intention séculièrement festive. Toutefois, je crois qu'il y avait un autre objectif plus insidieux. Un jour, avant que j'aie demandé l'ajout d'une menorah, un administrateur s'était promené sur le campus déguisé en père Noël et avait distribué des cannes de bonbons à des professeurs et à des étudiants, à moi y compris.

Je pense toutefois que la faculté et l'Université de l'Alberta craignaient que l'exposition d'une menorah soit perçue comme un appui à Israël, ce qui est une opinion politiquement impopulaire sur les campus de partout au Canada. Un membre de l'administration de l'Université de l'Alberta a décidé de rendre la période des Fêtes moins plaisante pour éviter d'inclure des symboles juifs parmi les décorations. À mon avis, c'est particulièrement problématique, compte tenu du nombre d'églises qui ont été brûlées dans tout le pays.

Contrairement à l'affirmation de mon administration selon laquelle pratiquement personne ne remarquerait le retrait des sapins, leur retrait est devenu une nouvelle internationale. Mon histoire a fait l'objet de reportages par le *National Post*, diverses chaînes américaines, dont Fox News, et diverses agences de presse européennes et israéliennes. En plus des demandes des médias, j'ai eu des discussions avec des politiciens fédéraux et provinciaux et de nombreux membres de la communauté juridique qui sont préoccupés. J'ai également entendu des témoignages d'étudiants juifs de partout en Amérique du Nord qui avaient vécu des événements semblables sur leur campus et qui étaient terrifiés à l'idée d'y retourner après leur congé.

Je compatis à ces témoignages. Dans les semaines qui ont précédé la propagation de la nouvelle me concernant, il y a eu à l'époque

un certain nombre de manifestations anti-Israël à l'Université de l'Alberta, dont l'une avait été annoncée comme un rassemblement pour les martyrs.

La directrice du centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle de l'Université de l'Alberta, Samantha Pearson, a été congédiée après avoir fait les manchettes pour avoir signé une lettre ouverte dans laquelle elle qualifiait de « non vérifiée » l'agression sexuelle bien documentée qui a eu lieu le 7 octobre.

De plus, l'organisation Students for Justice in Palestine — dont le nom signifie en français « étudiants pour la justice en Palestine » — a été autorisée à agir ouvertement sur le campus, contrairement à ce que l'Université de l'Alberta avait affirmé.

Plus précisément, à la faculté de droit, des groupes d'étudiants ont annoncé dans le courriel hebdomadaire de l'association des étudiants en droit qu'ils s'étaient associés à des organisations qui avaient été interdites en Israël et dans d'autres pays en raison de leur soutien au Hamas. Une femme comptant parmi les fondateurs de ce club a été choisie pour prononcer un discours lors d'un dîner de remise de prix, où elle a déclaré que les membres avaient beaucoup à apprendre de la bravoure des Palestiniens.

Personnellement, j'ai accepté de changer de section à mi-semestre, après qu'un professeur de droit criminel ait conclu que le système empêchait les personnes de couleur noire et autochtones de vivre sur leurs terres, et qu'il a fait ce que j'ai cru être une comparaison « farrakhanienne » en qualifiant le système de toit infesté de termites. Ce professeur enseigne toujours et a signé plus tard une lettre ouverte dans laquelle il a déclaré qu'il « rejette la notion selon laquelle il est antisémite, haineux ou illégitime de contextualiser l'attaque du 7 octobre 2023 ».

Un mois après l'interdiction des sapins, une réunion de rétroaction sur l'équité, la diversité et l'inclusion a été tenue à la faculté de droit. Aucun étudiant ou professeur juif n'était présent à cette réunion. Selon le procès-verbal, que j'ai reçu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, on a souligné que mon apparition dans les médias était l'une des plus grandes attaques contre la sécurité des étudiants et que la faculté avait la possibilité de formuler des commentaires et de tenir les gens responsables. Je n'aurais jamais pu imaginer que des gens sur les campus militeraient pour qu'on me tienne responsable d'avoir demandé à exposer une menorah ou d'avoir demandé que l'on dénonce l'antisémitisme.

Tout cela m'est revenu en mémoire au début de la semaine, lorsque j'ai traversé la bibliothèque Rutherford en me rendant à mon examen final. Il y avait une exposition d'œuvres d'art étudiantes, dont une œuvre interactive sur Gaza. Les étudiants avaient été invités à inscrire leurs sentiments sur l'histoire teintée par le colonialisme sur cet affichage interactif. Ils l'avaient fait, et l'affichage comportait une croix gammée, le soutien à une organisation terroriste reconnue par le gouvernement canadien — le Front populaire de libération de la Palestine — et un message disant « Mort aux gouvernements occupés par les sionistes », qui sous-entendait que les juifs dirigent les gouvernements occidentaux comme le Canada et les États-Unis.

Après cette année, j'ai l'impression que l'Université de l'Alberta cherche davantage à camoufler l'antisémitisme systématique sur les campus qu'à s'y attaquer de front et à œuvrer pour un changement. Malheureusement, le fait de parler publiquement de l'antisémitisme documenté a été perçu comme un risque plus grand que le comportement sur lequel je m'affairais à attirer l'attention.

J'ai entendu le témoignage de nombreux membres du corps professoral, des camarades de classe et beaucoup d'Albertains qui ont discrètement offert leur appui à mon militantisme.

• (0825)

Je n'ai aucun doute quant au fait que, lorsque je retournerai sur le campus, on me détestera profondément d'avoir dénoncé la situation, mais ce ne sera qu'une minorité bruyante d'étudiants.

À l'amorce de cette étude, je vous encourage à garder ce qui suit à l'esprit.

On nous dit depuis des années que les mots sont de la violence, que les sentiments de sécurité sont primordiaux et que nous devons être conscients des actes et des interactions, ainsi que de la façon dont notre comportement peut nuire aux objectifs communs sur les campus. Il est gênant pour les institutions de partout au Canada d'admettre qu'elles ont permis l'essor d'un environnement culturel antisémite, mais la lumière, comme celle d'une menorah interdite ou d'un sapin interdit, est la meilleure façon d'attirer l'attention sur la haine.

Les Albertains, et l'ensemble des Canadiens, sont des gens qui travaillent fort, qui respectent l'éthique et qui ont un sens moral profondément enraciné...

La présidente: Je vais vous interrompre un instant. Je vous ai accordé environ une minute de plus, mais ce n'est pas grave. Vous aurez l'occasion de nous faire part de vos commentaires et de vos recommandations pendant la période de questions.

Merci.

Nous allons passer à Michael Eshayek; allez-y.

M. Michael Eshayek (étudiant, à titre personnel): Bonjour. Je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui et de mener une conversation nationale sur la montée inquiétante et troublante de l'antisémitisme sur les campus universitaires depuis l'attaque terroriste barbare perpétrée par le Hamas contre Israël le 7 octobre.

Ma famille a fui la persécution en Irak pour s'établir en Israël, où je suis né. Lorsque j'étais adolescent, je rendais souvent visite à ma grand-tante qui avait déménagé au Canada, et je suis tombé amoureux de Montréal. Je suis arrivé à Concordia il y a deux ans pour étudier les finances, et je me sentais chez moi. Je suis devenu membre d'une communauté mondiale d'étudiants de cultures et d'origines différentes qui apportaient des perspectives uniques à leurs études de manière respectueuse et ouverte. C'était ce que l'apprentissage était censé être.

Dans cet esprit, je suis devenu l'un des fondateurs d'un groupe d'étudiants appelé la StartUp Nation — ou la nation des entreprises en démarrage —, ayant pour but d'apporter Israël sur leur campus par les affaires, l'innovation, la culture et la technologie. Nous ne savions pas que nous allions bientôt devenir des chefs de file dans la lutte contre l'antisémitisme sur les campus.

Permettez-moi de vous faire part de quelques dates importantes.

Le 8 octobre, soit le lendemain de l'horrible attaque, le groupe d'étudiants solidaires envers les droits de la personne des Palestiniens, SPHR Concordia, a publié le message suivant: « Hier soir, la résistance à Gaza a mené une attaque héroïque » — héroïque — « contre l'occupation et a pris plus de 30 otages. »

Le 25 octobre, des centaines d'élèves sont sortis des salles de classe à 13 h 30 et ont participé à une manifestation assise antisé-

mite en solidarité avec la Palestine dans le hall principal de l'Université Concordia en scandant « Du fleuve à la mer », « L'intifada maintenant » et « La résistance est justifiée ». Ces slogans sont une menace et un appel au génocide du peuple juif.

Le 8 novembre, 30 étudiants juifs ont dressé sur le campus une table de Shabbat avec des chaises vides pour sensibiliser les gens à la crise des otages. En conséquence, environ 300 étudiants et professeurs pro-Hamas nous ont harcelés, menacés et physiquement accostés en criant « Retournez en Pologne » et « youpin », entre autres menaces et slogans. Personnellement, ma vie a été menacée, car on m'a dit: « Tu ferais mieux de quitter le campus, sinon, tu ne verras pas demain. »

Le 23 novembre, une deuxième manifestation antisémite a eu lieu. Tous les participants étaient complètement masqués et hurlaient: « Il n'y a qu'une seule solution! La révolution par l'intifada! »

Le 13 décembre, des étudiants de partout à Montréal sont venus au pavillon principal de notre campus du centre-ville et ont scandé des diatribes antisémites et brandi des pancartes et des bannières offensantes sur lesquelles figuraient des messages comme « Mondialisez l'intifada », ce qui est clairement un appel à un autre 7 octobre ou 11 septembre.

Le 4 mars, l'administration a annulé notre événement parce que nous recevions trois réservistes en mission diplomatique venus parler du cheminement d'Israël vers la stabilité et la paix. L'événement a ensuite été déplacé vers la fédération juive, la Fédération CJA, où des étudiants pro-Hamas, comme SPHR Concordia, se sont réunis pour bloquer physiquement tous les accès à l'édifice tout en scandant des slogans antisémites. Nous avons été coincés dans le centre de conférence durant quatre heures pendant que la police était sur place à tenter de nous faire sortir.

Le 12 mars, des étudiants juifs de la salle du club Hillel, qui est la seule salle de club juif sur le campus, ont été harcelés par des personnes masquées qui frappaient sur les murs et scandaient: « Tous les sionistes sont racistes. Tous les sionistes sont des terroristes. » Une fois encore, des étudiants juifs ont été enfermés et traumatisés.

Les 8 et 10 avril, l'institut israélien avait invité un universitaire israélien à parler de l'importance de la représentation arabe à la Knesset israélienne. En réaction, des manifestants ont bloqué physiquement l'accès à la salle de classe.

Notre plus grande déception tient au fait que les dirigeants de l'Université Concordia sont restés les bras croisés et ont refusé d'appliquer leurs propres politiques et d'intervenir pour assurer la sécurité et le bien-être des étudiants juifs. Ils semblent vouloir nous bâillonner et ont certainement fait preuve d'insensibilité à l'égard de nos opinions et de nos préoccupations.

Notre politique de sécurité sur les campus interdit aux manifestants de se cacher le visage en portant un masque. Pourtant, lors de tous les événements, les auteurs étaient masqués et, à ce jour, n'ont subi aucune conséquence.

• (0830)

L'administration n'a pas non plus intenté de poursuites contre les instigateurs des récentes manifestations antisémites. Par exemple, nous avons signalé qu'un étudiant de Concordia inscrit à temps partiel depuis 2016 enfreint notre code de conduite. Il est sur le campus et est un agitateur connu. L'étudiant s'est fait prendre sur film en train de menacer et d'attaquer des étudiants et des membres du personnel du campus, et il a été arrêté deux fois à l'extérieur du campus depuis ces incidents. Ses publications sur les médias sociaux appellent aussi à la violence contre les juifs. Il a dit...

La présidente: Je vais vous laisser terminer cette phrase.

M. Michael Eshayek: ... « Mort à Israël. Tuez-les tous. Allahu Akbar. Bombardez-les. » Malgré cela, l'administration ferme les yeux...

La présidente: Je vais vous interrompre maintenant.

M. Michael Eshayek: Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons passer à Nicole Nashen; allez-y.

Mme Nicole Nashen (étudiante, à titre personnel): « Viva viva intifada ». « Retournez en Pologne. » « Yémen, Yémen, rends-nous fiers, retourne un autre navire. » « La résistance est justifiée lorsque les gens sont occupés. »

Ce ne sont là que quelques-uns des slogans haineux qui ont retenti sur le campus et qui nous ont causé, à moi et à des milliers d'autres étudiants, une grande douleur et une immense crainte au cours des sept derniers mois.

Je m'appelle Nicole Nashen. Je viens de terminer ma deuxième année de droit à l'Université McGill. Je suis la petite-fille d'immigrants qui sont venus au Canada à la recherche d'une vie meilleure pour leurs enfants. Mes grands-parents étaient très fiers lorsque j'ai été admise à la faculté de droit de l'Université McGill, mais ils sont maintenant horrifiés par l'antisémitisme endémique que mes pairs juifs et moi-même vivons sur le campus. Les étudiants juifs de Montréal ont été intimidés par des affiches haineuses glorifiant la violence et le terrorisme et par des manifestants qui scandaient des slogans pour la destruction de leur patrie ancestrale.

Comme l'a dit M. Eshayek, le 8 octobre, des clubs financés par les universités McGill et Concordia ont publié sur Instagram un article intitulé « Hier soir, la résistance à Gaza a mené une attaque héroïque contre l'occupation et a pris plus de 30 otages ».

Ce sont les mêmes groupes qui ont organisé les manifestations sur le campus et le campement actuel de l'Université McGill. Ils n'ont pas tenté de cacher leurs intentions haineuses et antisémites. Nos universités ont choisi de fermer les yeux plutôt que de défendre leurs étudiants juifs.

• (0835)

[Français]

Une étudiante de l'Université de Montréal a affirmé qu'avant le 7 octobre, son identité juive lui semblait toujours naturelle et acceptée sans hésitation ni réserve. Cependant, maintenant, une ombre de doute ou un malaise plane toujours sur son sentiment d'appartenance parmi ses pairs à l'école en tant que Juive.

[Traduction]

Comme l'a dit M. Eshayek, le 8 novembre, à l'Université Concordia, mon alma mater, où j'ai siégé comme membre de l'Union des

étudiants et étudiantes de Concordia et à titre de présidente de Hillel, des étudiants juifs ont été attaqués violemment lors d'un événement où ils avaient dressé une table afin de sensibiliser les gens à l'égard des otages. Ils ont été agressés par une foule antisémite, qui n'a été arrêtée que par l'intervention de la police. Adam Goren, vice-président des affaires israéliennes de la StartUp Nation de Concordia, a déclaré que les événements du 8 novembre avaient fondamentalement changé ce qu'il ressentait sur le campus, lui faisaient ressentir du danger et de la nervosité au moment d'assister à des cours et le faisaient regarder constamment par-dessus son épaule. Ce sentiment avait persisté jusqu'à ce jour.

Le droit de manifester pacifiquement est un principe fondamental de la démocratie, et critiquer les politiques et les actions du gouvernement israélien n'est pas foncièrement antisémite. Cela dit, le panneau du campement de l'Université McGill, qui fait face à la rue Sherbrooke et qui affiche le slogan suivant: « Provoquez l'agitation, favorisez l'intensification et mettez-y fin », n'est pas une critique du gouvernement israélien, et il n'est pas non plus pacifique, et l'autre sur lequel on a inscrit « Interdit aux sionistes » est ouvertement antisémite.

Le sionisme ne devrait pas être controversé. C'est simplement la croyance en l'autodétermination des Juifs dans notre patrie autochtone, et il n'empêche pas non plus l'existence d'un État palestinien.

Les militants anti-Israël sur les campus tolèrent les aspects religieux du judaïsme, mais ils ont créé un critère décisif pour dire aux étudiants juifs qu'ils doivent dénoncer leur appartenance à leur patrie ancestrale afin d'être acceptés. Ils le font en nous distinguant en tant que sionistes. Toutefois, le judaïsme est plus qu'une simple religion. Nous sommes aussi une nation, un groupe ethnique et une communauté. Notre identité est un forfait qui ne peut être décomposé par les normes occidentales. Ainsi, les juifs en tant que groupe religieux sont jugés acceptables, tandis que les sionistes sont diabolisés parce qu'ils refusent de se conformer et d'abandonner le forfait qui est leur identité...

La présidente: Madame Nashen, ralentissez un peu votre débit. Les interprètes ont un peu de difficulté à suivre. Ça va. Je vais vous donner quelques secondes de plus pour que vous puissiez ralentir un peu.

Mme Nicole Nashen: D'accord. Merci.

Les manifestants sur le campus ont simplement remplacé le mot « Juif » par « sioniste » pour rendre plus acceptables notre exclusion et l'intimidation à notre endroit. Est-ce qu'une pancarte portant la mention « Aucun Juif n'est admis » serait tolérée sur le campus de l'Université McGill? Il est donc essentiel que le gouvernement du Canada reconnaisse que l'intimidation envers les sionistes constitue, en fait, de l'intimidation envers les Juifs.

Oui, il y a des Juifs non sionistes, et ils ont droit à leurs propres opinions. Cependant, comme le premier ministre Trudeau l'a déclaré lui-même à l'occasion du Yom HaShoah, la grande majorité des Juifs sont sionistes. Le sionisme est une composante essentielle de notre identité et doit être légalement reconnu comme tel afin que nos pairs ne puissent plus continuer d'utiliser cette étiquette pour nous exclure des universités dont nous méritons d'être membres à part entière.

Malheureusement, nos universités ne nous protègent pas en ce moment. Selon Elia Nissan et Julia Langleben, coprésidentes de StartUp Nation McGill, malgré son engagement à l'égard de l'inclusion et sa politique de tolérance zéro en matière de haine sur le campus, l'Université McGill n'a pas du tout tenu les promesses qu'elle avait faites à sa communauté.

Nous n'en sommes pas arrivés là du jour au lendemain. L'incapacité constante de nos universités à prendre des mesures contre la haine qui sévit sur nos campus a encouragé les militants anti-israéliens à devenir plus radicaux. Nos universités doivent prendre position, et elles doivent rendre des comptes lorsqu'elles ne protègent pas adéquatement leurs étudiants juifs.

Malgré l'intimidation qu'ils subissent sur le campus, les étudiants juifs continuent d'incarner la résilience héritée de leurs ancêtres, qui ont refusé de renoncer au judaïsme pour être acceptés dans la diaspora. Nous portons en nous la force de toutes les générations de Juifs qui ont choisi de lutter contre l'antisémitisme et qui ont persévéré, et je suis convaincue que nous le ferons aussi.

La présidente: Merveilleux. Vous avez pris moins de cinq minutes. C'est ça, les étudiants en droit. Je l'ai été. Je comprends. Merci beaucoup.

Neil Oberman, vous avez la parole.

• (0840)

Me Neil G. Oberman (avocat, à titre personnel): Bonjour. Je m'appelle Neil Oberman. Je suis avocat chez Spiegel Sohmer, à Montréal.

J'avais préparé un discours, mais j'ai écouté ces étudiants et il faut que vous compreniez tous pourquoi cela est si important. En tant qu'avocat de première ligne, j'ai eu le regrettable plaisir — dont je vais vous parler — de devoir m'adresser aux tribunaux pour demander la prise de mesures visant à protéger ces gens qui sont ici aujourd'hui. Il y a un message.

[Français]

Les valeurs canadiennes et québécoises sont attaquées. Un problème sérieux au Québec et au Canada, auquel on devrait s'attaquer aujourd'hui, sans restriction et sans poser de question. Les valeurs que nous avons comme Canadiens et comme Québécois sont en jeu.

Monsieur Fortin, vous voyez que des gens sont ici pour plaider leur cause.

[Traduction]

En tant qu'avocat, j'ai eu la possibilité de prendre en charge ces dossiers et d'essayer de faire quelque chose. Vous savez peut-être que j'ai demandé des injonctions contre l'Université McGill en vue du démantèlement du campement. Je ne vais pas commenter le jugement. Je ne vais pas vous dire s'il était bon ou mauvais. Le seul fait qu'il ait fallu faire cette demande en dit long sur ce qui se passe. Le 4 mars 2024, j'ai dû demander une injonction pour sauver notre communauté.

Cela dit, je ne suis pas un héros. Ce sont eux les héros, ces gens qui se présentent devant vous et qui s'expriment publiquement. Ce sont ces gens que nous voulons protéger. Cependant, il y a une question fondamentale, mesdames et messieurs les parlementaires.

[Français]

Je m'adresse à tous les Québécois. Nous devrions faire des changements. La loi est importante, mais il est encore plus important qu'elle soit respectée et appliquée.

[Traduction]

Vous pouvez créer toutes les lois que vous voulez. Je suis certain que vous voulez en parler, et nous allons le faire, mais si les gens ne respectent pas les lois en vigueur, cela n'a aucun intérêt. L'antisémitisme est une maladie, et il faut l'éradiquer. Cependant, ce qui est plus important, c'est l'ignorance et l'incapacité de comprendre les choses. C'est aussi une maladie. Les législateurs ne peuvent pas légiférer sur l'amour, et ils ne peuvent pas dire aux gens quoi penser, mais ils peuvent légiférer contre la haine.

C'est votre travail aujourd'hui de légiférer contre la haine. Je ne vous donnerai pas un cours de droit; vous êtes les législateurs. Je peux toutefois vous dire que tous les étudiants qui sont venus me voir m'ont dit: « Neil, pourquoi ne fait-on pas respecter la loi? » La loi de Concordia, la loi de Dawson, la loi de Vanier, la loi du Canada et la loi du Québec. Le Canada est un État de droit. La primauté du droit n'est pas à prendre à la légère. C'est l'essence même de notre identité.

J'aimerais vous présenter la liste des 10 pires choses, outre celles dont ces jeunes ont parlé, dont j'ai dû personnellement m'occuper.

Un élève se fait déposer par sa mère à l'école le matin et, dès son arrivée, un groupe d'enfants lui demande: « Crois-tu en la Palestine? Es-tu contre Israël? » Il répond que non, et les enfants commencent à le battre. Que fait l'enseignant chargé de superviser les enfants? Il dit aux élèves de continuer de le battre jusqu'à ce qu'il dise « Palestine » Ce n'est pas cela, le Québec, et ce n'est pas cela, le Canada. Je suis inquiet, et vous devriez l'être.

L'avenir, ce n'est pas Neil Oberman. L'avenir, c'est Nicole, Rachel, Nati et Michael. Ils sont l'avenir, mais les priver de leur avenir, c'est priver le Canada de son avenir. C'est pourquoi je vous exhorte tous, au moment d'examiner ce qui se passe, à vous mettre au niveau des étudiants et d'observer ce qu'ils font.

Un autre problème qui m'a malheureusement été signalé dans le cadre de mes activités, c'est que les gens ne veulent pas intervenir. Ils ont peur de se faire entendre.

Ce que je dis, madame la présidente, c'est que si on ne fait rien, on n'obtient rien. Je choisis de faire quelque chose. Je suis ici. Ils sont ici. Je vous félicite. Je ne suis pas ici pour eux; je suis ici pour vous. Je vous dirai ceci. Lorsque viendra le temps pour vous de délibérer sur ce que vous devez faire, tenez compte de trois choses: ce que dit la loi, ce que disent les étudiants et ce que dit votre cœur. Qu'est-ce que votre cœur vous dit sur ce que nous, les Canadiens, voulons faire? Voulons-nous être obligés de faire cela?

[Français]

Faut-il que les gens engagent un avocat pour aller à l'école? C'est ridicule et ce n'est pas acceptable.

Personnellement, je proteste en utilisant la loi qui existe pour nous tous. J'ai demandé des injonctions qui ont été rejetées, mais les gens m'ont écouté parce qu'ils ont écouté les étudiants et les étudiants.

[Traduction]

Nous allons apporter ce changement parce que cette association d'étudiants et votre comité ont le pouvoir, mais le pouvoir ne réside pas dans le silence.

Je vais respecter le temps qui m'est alloué. Je vais vous montrer ce qu'est l'avenir, mesdames et messieurs. C'est une page blanche. Vous avez l'occasion, avec ces gens, de créer pour nous tous un avenir qui sera écrit non pas dans le sang ou la haine, mais dans l'amour, que vous ne pouvez pas légiférer. Cependant, avec tout le respect que je vous dois, vous devez comprendre que si nous n'agissons pas maintenant, nous ne serons pas en mesure d'endiguer la vague d'antisémitisme. C'est une maladie, et il revient au Parlement et au gouvernement d'arrêter de parler et de commencer à agir.

[Français]

Personnellement, je vais être là jusqu'au bout pour ces étudiants.

Je vous remercie.

• (0845)

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous allons passer à Nati Pressmann, s'il vous plaît.

Mme Nati Pressmann (fondatrice, Canadian Union of Jewish Students): Merci, madame la présidente.

Je remercie le Comité de cette étude cruciale sur l'antisémitisme.

Je m'appelle Nati Pressmann. Je suis une Juive canadienne de première génération en troisième année à l'Université Queen's. Je suis la première de ma famille à être née dans un pays où je jouis des mêmes droits que les autres citoyens, malgré le fait que je sois juive.

J'ai toujours été reconnaissante des possibilités et de la paix que le Canada nous a offertes, à moi et à ma famille. Cependant, cette paix a été entachée par l'antisémitisme. L'antisémitisme a toujours été présent au Canada, y compris dans les universités, et les Juifs ont toujours été la communauté la plus souvent victime de crimes haineux, mais j'ai vu la situation empirer de façon exponentielle depuis le 7 octobre.

En tant que vice-présidente de l'Union mondiale des étudiants juifs, j'ai constaté un vide au Canada. Il n'y avait aucune organisation démocratique nationale pour les étudiants juifs. Le Syndicat canadien des étudiants juifs, ou SCEJ, a été créé pour combler cette lacune par la création d'une plateforme permettant aux étudiants juifs de partout au Canada d'élire des représentants qui peuvent défendre nos intérêts auprès des administrateurs des universités, des organismes gouvernementaux et des organisations juives et non juives, et leur parler de nos préoccupations. Ce besoin n'a jamais été aussi grand.

Le 7 octobre, nos fils Instagram ont été submergés de vidéos de l'attaque meurtrière du Hamas contre des civils israéliens. Nos pairs juifs étaient horrifiés. Ils ont fait circuler des vidéos de Naama Levy, forcée de monter dans une jeep par un homme armé du Hamas alors que l'entrejambe de son pantalon de survêtement était taché de sang.

Pour leur part, de nombreux élèves non juifs ont diffusé des publications célébrant les tueries et censées justifier la barbarie du Hamas comme étant de la résistance dans un contexte de décolonisa-

tion. Un étudiant de l'Université Queen's a écrit dans un blogue que c'était un jour glorieux. Il a même reçu un prix pour l'équité.

Je rappelle au Comité que ces incidents de violence pure et simple et ces discours haineux existaient avant même qu'Israël ne réagisse à l'agression meurtrière du Hamas.

Nos universités devraient être des lieux d'apprentissage, de réflexion critique et de dialogue respectueux. Au lieu de cela, elles sont devenues le foyer de manifestations non sanctionnées où l'on tient des propos antisémites.

On entend souvent: « Il n'y a qu'une seule solution! Une révolution de type Intifada! » Pour les Juifs, l'Intifada a été une série d'attentats suicides qui ont coûté la vie à 1 400 Israéliens. Les Israéliens comme moi, et les enfants des Israéliens, ont appris tout jeune qu'il faut se tenir loin des bagages laissés sans surveillance, car il pourrait s'agir d'une bombe.

D'un bout à l'autre du pays, des étudiants juifs qui portaient auparavant des symboles juifs, comme l'étoile de David, les cachent maintenant lorsqu'ils passent près d'une manifestation, comme mes amis qui portaient la kippa et qui portent maintenant plutôt des casquettes de baseball pour se rendre en classe. Ce n'est pas parce que nous sommes moins fiers d'être Juifs, mais parce que nos universités ont laissé s'installer un climat où le fait d'être ouvertement Juifs peut constituer une menace pour notre sécurité.

Nous avons dû réprimer notre fierté d'être Juifs parce que nous avons peur de subir un préjudice physique de la part d'autres étudiants sur nos campus.

Certains membres du SCEJ ont des parents parmi les otages de Gaza. Néanmoins, ils sont exposés à des sévices puisque les personnes assassinées et les otages sont considérés comme des agresseurs, plutôt que comme les victimes qu'ils sont.

Des groupes dirigés par des étudiants de l'Université Queen's, de l'Université McMaster, de l'Université de l'Alberta, entre autres, ont diffusé des publications accusant Israël d'avoir inventé des signalements d'agressions sexuelles contre des femmes prises en otages dont auraient été témoins des parents des victimes. Mes propres amis et des membres du SCEJ ont vu ces publications alors que des membres de leur propre famille sont toujours détenus par le Hamas, et ces otages sont de jeunes femmes.

Les étudiants de première année qui vivent loin de chez eux pour la première fois ne se sentent pas en sécurité dans leur résidence. À l'Université Dalhousie, à l'occasion du Jour commémoratif de l'Holocauste, un étudiant juif de première année a apposé l'inscription « Plus jamais » sur un tableau blanc personnel dont chaque étudiant élève dispose à l'extérieur de sa résidence. À son retour, le mot « jamais » avait été effacé.

À l'Université Queen's, plus de cinq mezuzoth apposés par des étudiants de première année ont été arrachés dans le bâtiment de la résidence Leggett. Il ne s'agit là que d'un seul édifice et d'un seul des crimes haineux qu'ont dû subir à maintes reprises les étudiants juifs.

Nous avons aussi été fréquemment témoins d'actes de distorsion de l'Holocauste, ce qui est également très préoccupant, non seulement en raison de la mémoire de l'Holocauste, mais aussi à cause de la montée de la négation et de la distorsion de l'Holocauste, et du fait que de nombreux Juifs canadiens sont les descendants de survivants de l'Holocauste.

Une étudiante en soins infirmiers de l'Université du Manitoba a publié des images comparant les actes d'Israël à ceux des nazis pendant l'Holocauste. Le groupe Students for Justice in Palestine de l'Université de Regina a brandi des affiches sur lesquelles on pouvait lire qu'un holocauste n'en justifie pas un autre. Des affiches semblables ont été vues lors de nombreux autres rassemblements à Calgary, Vancouver, Montréal, Toronto, Saskatoon et Halifax.

Tous ces incidents découlent de la banalisation des propos antisémites par l'inaction des administrateurs des universités, qui n'appliquent même pas leurs propres politiques et leurs propres codes de conduite pour lutter contre l'antisémitisme sur leurs propres campus. Les administrateurs ont le droit d'agir lorsque des étudiants ou des membres du corps professoral créent un climat malsain sur un campus, mais nous constatons que pratiquement aucune mesure n'a été prise.

La montée de l'antisémitisme est profondément troublante. Les étudiants juifs éprouvent de la peur et de l'anxiété. En tant que société, nous devons les soutenir. En tant que Canadiens, nous devons les soutenir, comme les valeurs canadiennes l'exigent.

• (0850)

Avec plus de 300 membres provenant de plus de 20 universités, le SCEJ jouera son rôle en contribuant à la fourniture de ce soutien aux étudiants juifs exposés à l'antisémitisme sur les campus et ailleurs. C'est maintenant à votre tour de faire entendre notre voix de manière à ce que tous les étudiants juifs au Canada puissent se sentir en sécurité dans leurs lieux d'apprentissage.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Yos Tarshish.

M. Yos Tarshish (directeur, Hillel Queen's, Hillel Ontario): Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous suis reconnaissant de votre engagement à relever le défi important et croissant que représente la haine dans notre société, plus particulièrement la montée en flèche de la haine envers les Juifs sur les campus.

Je suis ici pour parler au nom de milliers d'étudiants juifs partout au pays. Je m'appelle Yos Tarshish. Je suis le directeur de Hillel Queen's, et je suis ici pour représenter les Hillels présents sur les campus de toutes les régions du pays.

J'ai été profondément immergé dans les communautés d'étudiants juifs du Canada et du monde entier pendant une quinzaine d'années, et cela m'a permis de mieux comprendre les traits caractéristiques de l'antisémitisme, en particulier dans le milieu universitaire. Cela m'a permis de constater ses fluctuations, et d'observer à quel moment il est en hausse et à quel moment il est en baisse.

L'antisémitisme n'est pas un phénomène nouveau au Canada. Dès les années 1920, les Juifs canadiens se sont heurtés à des obstacles systématiques à l'admission dans les universités canadiennes. Certaines universités, par exemple McGill, n'ont annulé leurs nombreux quotas classistes relatifs aux étudiants juifs que dans les années 1960.

En 2009, les étudiants juifs de l'Université York ont dû se barricader à l'intérieur de leur édifice Hillel pour se protéger d'une foule violente.

En 2022, le rapport historique de la Dre Ayelet Kuper sur l'antisémitisme au sein de la faculté de médecine Temerty de l'Université de Toronto a mis au jour des préjugés très profondément ancrés, et démontré comment ils s'infiltraient même dans les établissements d'enseignement les plus prestigieux.

Malheureusement, ce n'est que la pointe de l'iceberg, et les étudiants juifs sont confrontés à des choses vraiment terribles chaque jour. L'antisémitisme que nous observons sur les campus prend trois formes principales. La première est le harcèlement verbal et social. La deuxième, ce sont les actes physiques et symboliques. La troisième est la disqualification et l'exclusion.

En ce qui concerne la première forme, à savoir le harcèlement, un étudiant juif qui se promenait sur le campus de l'Université York en février s'est fait prendre en photo de dos. Cette photo a ensuite été diffusée sur TikTok, où des milliers de personnes ont publié des commentaires pour se moquer de son choix de kippa, sa calotte. Il y a eu des milliers de commentaires.

L'histoire que j'ai racontée hier lors de notre conférence de presse s'inscrit dans la lignée de celle relatée par Nati au sujet des cinq mezuzoth retirés dans des résidences. En janvier, lors de l'assemblée générale de la Residence Society — l'association étudiante démocratiquement élue qui représente 6 000 étudiants de l'Université Queen's vivant en résidence —, un étudiant juif de première année a demandé comment...

La présidente: Monsieur Tarshish, ralentissez un peu.

M. Yos Tarshish: Lors de l'assemblée générale de la Residence Society, un étudiant juif de première année a demandé aux candidats de dire ce qu'ils allaient faire pour lutter contre l'antisémitisme dans les résidences, étant donné que, à ce moment-là, quatre mezuzoth avaient été retirés. Aucune bonne réponse ne lui a été offerte. Le plus troublant, c'est qu'un éclat de rire s'est fait entendre dans la salle au moment où la question a été posée.

Les propos antisémites ne se limitent pas aux étudiants. Nous avons déjà entendu des professeurs tenir des propos terribles à l'intérieur et à l'extérieur de leurs salles de classe. Je pense que l'incident qui m'a vraiment choqué, c'est celui où un professeur de l'Université Concordia s'est présenté à l'Université McGill et a crié aux étudiants juifs « Retournez en Pologne, *sharmuta* », un terme désobligeant en arabe.

Quant aux agressions physiques, beaucoup d'exemples ont été donnés à ce sujet ce soir. À l'Université Western, des gens ont lancé des pierres à travers la fenêtre de la résidence d'une étudiante qui avait organisé un événement pour les Juifs ce soir-là. Il s'agit d'une résidence étudiante privée. Les agressions physiques et les menaces sont devenues dangereusement courantes. Au cours des dernières semaines, j'ai vu plusieurs vidéos filmées sur des campus qui m'ont beaucoup troublé.

Enfin, il y a la disqualification. À mon avis, c'est vraiment la forme la plus pernicieuse d'antisémitisme que nous observons sur les campus. C'est la revendication centrale de ce mouvement des campements à ce moment-ci. Le retrait des campus de toutes les représentations du sionisme est devenu... Le masque est tombé. Nous sommes passés de « Il faut un cessez-le-feu » à « Il faut expulser Hillel du campus, car c'est une institution culturelle sioniste. »

C'est ce que dit la section locale 3903 du Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente les assistants à l'enseignement de l'Université York. Elle a fourni aux assistants à l'enseignement une trousse d'outils sur la façon d'amener la Palestine dans les salles de classe. L'une des recommandations était d'interdire Hillel sur le campus.

Je vous rappelle que Hillel est une organisation qui est au service des étudiants juifs canadiens depuis plus de 80 ans.

Je suis fier de vivre au Canada, et je suis peiné d'observer cette tendance dans un pays reconnu pour son inclusivité et sa diversité. L'antisémitisme est effectivement une haine ancienne, mais ce à quoi nous assistons actuellement sur les campus canadiens n'est pas qu'une simple résurgence; c'est aussi une intensification. Cela menace la sécurité et le bien-être des étudiants juifs et, par extension, l'intégrité de nos établissements d'enseignement.

Si nous restons les bras croisés pendant que les ombres de l'histoire s'allongent dans nos établissements d'enseignement, nous laissons tomber non seulement ceux qui sont directement touchés, mais aussi les idéaux mêmes de diversité, d'inclusion et de justice que nous aspirons à défendre.

Il est urgent d'agir maintenant. Le coût de l'inaction, c'est le bien-être des générations futures de notre pays. Ne soyons pas ceux qui regarderont en arrière en regrettant de ne pas en avoir fait davantage lorsque c'était possible de le faire. Veillons à ce que tous les étudiants, peu importe leurs origines ou leurs croyances, puissent poursuivre leurs études dans un environnement exempt d'intimidation, de haine et de peur.

Merci.

• (0855)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux questions. Nous allons commencer par des tours de six minutes pour chacun des quatre partis politiques.

Je vais commencer par M. Morantz, s'il vous plaît, pour six minutes.

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Merci, madame la présidente.

Je tiens à vous remercier tous d'être venus ici et d'avoir partagé vos histoires. Je ne pense pas que quiconque puisse les entendre sans être horrifié. Je tiens à vous dire à quel point vous êtes tous courageux de vous être présentés et d'avoir raconté vos histoires. Je sais que cela fera une différence.

Je ne peux m'empêcher de penser que c'est une réunion historique. Nous essayons enfin de régler le problème de l'antisémitisme au Canada.

M^e Oberman, vous avez parlé d'aller de l'avant et de légiférer, mais j'aimerais revenir au 7 octobre et à la période entre cette date et aujourd'hui. La réalité, c'est que les actions de notre gouvernement n'ont pas amélioré les choses. En fait, elles les ont empirées. Je vais vous exposer un certain nombre de situations.

Par exemple, tout juste après le 7 octobre, le premier ministre a publiquement réprimandé Israël et les forces de défense israéliennes, ou FDI, pour avoir bombardé un hôpital à Gaza sans avoir toute l'information nécessaire. Il est ressorti par la suite que la cause de l'incident était en fait que des roquettes qui avaient été ti-

rées depuis Gaza elle-même avaient raté leur cible, et que les FDI n'avaient rien à y voir.

Pourtant, c'était le premier ministre du Canada.

Il a demandé à son ambassadeur aux Nations unies de voter en faveur d'une motion de cessez-le-feu ouvertement anti-Israël à l'ONU, se rangeant ainsi du côté du groupe anti-Israël de l'ONU. Il a récompensé le Hamas en bloquant la vente d'armes à Israël après que le Hamas a brutalement assassiné 1 200 civils et pris 200 otages de plus. Pire encore, il n'a pas levé l'embargo sur les armes même après que l'Iran a lancé une attaque directe sur le territoire israélien au moyen de centaines de missiles et de drones.

Il a récompensé le Hamas en rétablissant le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Gaza, l'UNRWA, même si des employés de l'UNRWA ont pris part aux attaques du 7 octobre.

Il n'a pas condamné sans équivoque la requête frivole relative à la Convention sur le génocide déposée par l'Afrique du Sud à la Cour internationale de justice.

Je pense que ce qui est le pire, et j'étais présent à la Chambre, c'est qu'il a voté, avec son caucus, à l'exception des députés ici présents, en faveur d'une motion au Parlement qui punissait notre allié démocratique, Israël, et récompensait les terroristes du Hamas. Mais pire encore, à la fin de ce vote, presque tous les libéraux, à l'exception des députés ici présents, se sont levés et se sont ovationnés, avec le NPD, à la Chambre des communes, parce qu'ils étaient fiers d'avoir adopté cette motion.

Par conséquent, maître Oberman, seriez-vous prêt à dire que les actions, et pas seulement l'inaction, du gouvernement libéral depuis le 7 octobre ont attisé les flammes de l'antisémitisme au Canada et ont exacerbé le problème sur les campus?

Me Neil G. Oberman: C'est une excellente question, mais vous avez oublié une chose importante, monsieur Morantz. Lorsque notre premier ministre invite à la Chambre des communes, un lieu de démocratie et de justice, un ancien membre du parti nazi ukrainien, il n'est pas souhaitable d'envoyer ce genre de message aux Canadiens.

Je ne suis pas politicien, monsieur. Je suis un simple avocat qui essaie de faire un travail difficile. Je suis avocat spécialisé dans le recouvrement, mais ma communauté est venue me voir le 4 mars et m'a demandé de lui rendre sa dignité; alors, ce que je vais faire, c'est rendre sa dignité à notre peuple. Ce que je peux vous dire, c'est que les gens prennent exemple sur leurs dirigeants, comme il se doit.

• (0900)

[Français]

Il est très important de déterminer qui est responsable, quel est le message, si celui-ci est clair et si les gens reçoivent des messages qui ne sont pas clairs. Lorsque vous envoyez des messages qui ne sont pas clairs,

[Traduction]

Lorsque vous envoyez des messages qui ne sont pas clairs, cela crée de l'ambiguïté, cela attise le feu, cela alimente TikTok et cela attise la haine en ligne. Savez-vous ce qu'est la haine? La haine est comme une maladie. La haine est comme une maladie. Lorsque vous la nourrissez avec de mauvaises paroles et de mauvaises impressions, vous créez une atmosphère, puis vous dites: « Oh, nous devons y remédier. Ça ne va pas. »

Ça ne va pas parce que vous avez créé le problème. Voulez-vous maintenant remédier à un problème que vous avez créé? Très bien, mais regardez ces pauvres étudiants. Toute leur carrière universitaire sera entachée de menaces et de violence. Qu'est-ce que cela nous laisse pour l'avenir? Cela nous laisse une page blanche.

Cependant, monsieur, je suis d'accord avec vous. Le gouvernement doit être plus responsable, parce que la responsabilité commence à la Chambre. Faites le ménage chez vous, et les gens vous suivront.

Merci.

M. Marty Morantz: Merci.

Je pose la même question à Mme Cook: pensez-vous, compte tenu de ce que j'ai exposé, que le gouvernement a aggravé le problème?

Mme Rachel Cook: Je pense que le système d'EDI a aggravé le problème. Comme je l'ai dit, à la réunion sur « l'équité, la diversité et l'inclusion », les Juifs n'ont pas été inclus lors de la discussion à propos de ce qu'il fallait faire au sujet d'une personne juive qui se plaignait de l'antisémitisme sur le campus.

Je pense que cela peut commencer au sommet, mais cela commence aussi dans les institutions et dans le financement massif des programmes d'EDI, de sorte que, littéralement, lorsque j'ai demandé qui décide qui participe à ces réunions sur l'EDI — par exemple un pourcentage de la population —, on m'a répondu que ce sont les groupes qui méritent l'équité et l'inclusion. Qui décide de cela?

M. Marty Morantz: Je suis tout à fait d'accord.

Monsieur Eshayek, approuvez-vous mon évaluation?

M. Michael Eshayek: Oui, je l'approuve.

M. Marty Morantz: Merci.

Madame Pressmann.

Mme Nati Pressmann: J'aimerais simplement dire que les Canadiens moyens qui sont sur nos campus et qui répandent la haine contre les juifs n'appuient pas nécessairement les mesures que les gouvernements doivent prendre, parce qu'ils pensent qu'elles ne sont pas suffisantes. Ceux qui réclament une intifada jusqu'à la révolution pensent encore que notre gouvernement est trop pro-israélien.

Pendant que nous parlons de politiques particulières, je veux aussi garder à l'esprit que c'est vraiment la réalité sur nos campus, et je pense que nous devons nous efforcer de trouver des moyens de lutter contre l'antisémitisme sur nos campus. En ce qui concerne l'IDE, je pense que nous devrions essayer d'y inclure davantage de Juifs, parce que je pense que nous méritons d'être présents dans ces domaines, plutôt que de nous en débarrasser dans leur ensemble.

M. Marty Morantz: Merci.

S'il me reste une seconde, madame Nashen, êtes-vous d'accord?

Le président: Le temps est écoulé, monsieur Morantz...

Mme Nicole Nashen: Oui.

La présidente: Monsieur Morantz, votre temps est écoulé.

Je vais maintenant donner la parole à M. Housefather, s'il vous plaît, pour six minutes.

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Merci beaucoup de votre présence. J'ai demandé que cette étude soit réalisée. J'ai proposé cette motion parce que je crois que la grande majorité des Canadiens sont bons, qu'ils se soucient beaucoup de nos communautés juives et qu'ils ne comprennent pas ce qui se passe sur le campus.

J'espérais vivement une étude non partisane qui permettrait aux étudiants juifs de se faire entendre. C'était l'objectif de ces réunions, et j'ai l'intention d'utiliser mon temps et mes questions pour demander cela. J'aimerais entendre vos expériences.

Madame Nashen, lorsque vous voyez sur votre campus, au campement, que McGill a déclaré à plusieurs reprises comme contrevenant au code de conduite de l'Université, une pancarte qui affiche: « Aucun sioniste admis », vous sentez-vous la bienvenue à McGill?

Mme Nicole Nashen: Mon grand-père est né dans un camp de réfugiés à l'extérieur du Yémen, dans le protectorat britannique d'Aden, parce que les Juifs étaient persécutés. Ma grand-mère est née au Maroc lorsque les Juifs étaient persécutés, et Israël a été le seul pays à les accueillir. Je ne serais pas en vie aujourd'hui si ce n'avait été de l'État d'Israël. Quand je vois sur mon campus une pancarte indiquant: « Aucun sioniste admis », cela veut dire qu'aucun Juif n'est admis. C'est terrifiant.

M. Anthony Housefather: Madame Pressman, lorsque vous entendez les mots « du fleuve à la mer » qui sont scandés sur le campus, qu'est-ce que cela signifie pour vous?

Mme Nati Pressmann: Pour moi, cela signifie l'anéantissement de l'État d'Israël et le déni total des faits historiques concernant l'appartenance des juifs à l'État d'Israël. J'estime qu'une grande partie des personnes qui disent cela sont les mêmes qui scandent souvent d'autres chants violents, comme « l'intifada jusqu'à la révolution ». C'est ainsi que je le ressens.

Israël a toujours été ma patrie, et c'est la patrie de ma famille. C'est l'endroit en raison duquel mon grand-père a subi de l'intimidation de la part du KGB parce qu'il était un fier sioniste et parce qu'il voulait déménager là-bas.

Ces propos nient ce qu'Israël a fait pour ma famille et ce qu'Israël a fait pour les autres juifs, y compris ceux qui sont ici présents.

M. Anthony Housefather: Madame Cook, quand vous entendez « Mondialiser l'intifada. Il n'y a qu'une seule solution: intifada, révolution », qu'est-ce que cela signifie pour vous lorsque vous vous rendez sur le campus de l'Université de l'Alberta?

Mme Rachel Cook: Cela me pousse à me demander pour la première fois de ma vie si j'ai ma place dans ce pays.

• (0905)

M. Anthony Housefather: Monsieur Eshayek, quand vous passez devant le campement illégal de McGill et qu'on vous dit de retourner en Irak, ou quand d'autres personnes se font dire de retourner en Pologne, comment cela vous fait-il sentir lorsque les gens disent cela?

M. Michael Eshayek: En ce qui concerne le campement de McGill, j'y suis allé une ou deux fois pour voir ce qui se passait et je me suis tenu loin. Comme vous l'avez dit, un groupe de personnes est venu me voir, un groupe de djihadistes s'est approché de moi et m'a dit: « Retourne en Europe. » J'ai répondu: « Mais ma famille vient d'Irak. » Ils ont dit: « Alors, retourne en Irak. » Malheureusement, je ne peux pas retourner en Irak et aussi...

M. Anthony Housefather: Presque tous les Juifs ont été expulsés de l'Irak.

M. Michael Eshayek: De l'Irak et de presque tous les pays arabes.

Aussi, lorsque je suis rentré chez moi, j'ai découvert qu'ils avaient fait une vidéo contre moi, une vidéo de trois minutes à propos de moi.

M. Anthony Housefather: J'aimerais simplement savoir ce que vous avez ressenti. Vous êtes-vous senti exclu?

M. Michael Eshayek: Je me suis senti menacé et exclu.

M. Anthony Housefather: Merci.

Madame Nashen, lorsque vous étiez à McGill et que vous voyiez des professeurs de l'Université se rendre au campement illégal et appuyer les gens qui y participent, comment vous sentiriez-vous si vous deviez assister à un cours donné par ce professeur?

Mme Nicole Nashen: J'ai étudié le droit international public au dernier semestre, et mon professeur a signé une lettre qui disait: « Nous rejetons l'idée selon laquelle il est antisémite [...] de contextualiser l'attaqué du 7 octobre 2023. »

Le 7 octobre, ma tante et mon oncle se sont cachés chez eux à Kfar Aza pendant 30 heures pendant que des terroristes du Hamas massacraient leur village. Environ 10 % de leur village a été massacré. Leur maison n'existe plus. Elle n'est plus que décombres. Ils se sont cachés dans leur chambre pendant 30 heures, et nous n'avions aucun contact avec eux. Nous ne savons pas s'ils étaient vivants ni s'ils étaient des otages, et il n'y a pas de contexte pour cela, mais j'ai dû retourner dans cette classe pour le reste du semestre.

M. Anthony Housefather: Lorsque vous êtes allée vous plaindre à l'administration de McGill, vous a-t-on traitée avec respect et dignité, ou a-t-on essentiellement fait fi de vos commentaires?

Mme Nicole Nashen: À chaque bureau où je me suis adressée, on m'a dit que c'était du ressort d'un autre bureau. J'ai passé environ deux semaines à aller du bureau du doyen des étudiants au bureau de l'accessibilité, lequel me renvoyait au bureau du doyen des étudiants, qui me renvoyait au bureau de l'accessibilité. Ils ne pouvaient tout simplement pas régler mon problème.

J'ai été obligée de retourner dans une classe où je ne me sentais pas en sécurité parce que personne ne pouvait m'aider.

M. Anthony Housefather: Madame Cook, lorsque vous avez demandé une menorah — il me semble que c'est une demande très simple que d'exposer une menorah, un symbole juif d'espoir, à Hanukkah — et que l'université a plutôt enlevé les arbres de Noël, est-ce que les gens autour de vous ont blâmé les Juifs de les avoir privés de Noël?

Mme Rachel Cook: Ils l'ont fait jusqu'à ce que je m'adresse aux médias, et je pense que mon histoire s'est alors répandue. Cela montre qu'ils sont prêts à soumettre les étudiants juifs à l'antisémitisme et à faire du tort aux étudiants chrétiens en même temps pour

être sûrs de ne pas donner l'impression qu'ils soutiennent les étudiants juifs ou Israël.

M. Anthony Housefather: Madame Pressmann, vous êtes la fondatrice d'une organisation nationale. Les interactions entre les étudiants juifs et les administrateurs lorsque les étudiants juifs sont aux prises avec des problèmes de ce genre — d'après les histoires que Mme Nashen et Mme Cook ont racontées — vous semblent-elles familières en ce qui concerne ce à quoi vos membres font face lorsqu'ils se plaignent auprès des administrations?

Mme Nati Pressmann: Nous avons eu des étudiants qui se trouvaient dans la même situation. On leur a simplement dit que c'était du ressort d'une autre personne. Ces situations durent des mois. Lorsqu'on les oriente vers la bonne personne, il est apparemment trop tard pour régler l'incident.

Cela ressemble beaucoup à ce que nous entendons sur les campus partout au pays, où les étudiants juifs ne se sentent pas en sécurité. Lorsqu'ils essaient d'avoir recours au soutien de l'université et au personnel de l'université pour les aider, on ne les aide pas du tout et on les oriente dans la mauvaise direction à de multiples reprises.

M. Anthony Housefather: Monsieur Tarshish, d'après votre expérience des étudiants juifs...

Ai-je terminé? J'ai terminé.

La présidente: Monsieur Housefather, cela fait six minutes. Merci.

[Français]

Monsieur Fortin, vous avez la parole pour six minutes.

M. Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Merci, madame la présidente.

D'abord, je voudrais aussi remercier tous les étudiants qui sont avec nous aujourd'hui. Je suis d'accord avec mon collègue M. Morantz pour dire qu'ils ont fait preuve de beaucoup de courage en venant ici. Je sais que ce n'est pas nécessairement facile, et je leur en suis très reconnaissant.

Maître Oberman, je dois vous dire que je suis d'accord sur à peu près tout ce que vous avez dit...

La présidente: Monsieur Fortin, un moment, s'il vous plaît. Je pense que quelqu'un a dit qu'il n'y avait pas d'interprétation.

[Traduction]

Avez-vous l'interprétation?

D'accord. Oui. Donnez-nous un instant.

[Français]

Monsieur Fortin, pouvez-vous dire quelques mots, s'il vous plaît?

• (0910)

M. Rhéal Éloi Fortin: Un, deux. Un, deux.

[Traduction]

Non?

Me Neil G. Oberman: Je peux traduire.

M. Rhéal Éloi Fortin: Je voudrais bien, mais cela fait partie de mon travail de m'assurer que tout le monde peut comprendre en français ou en anglais. Je m'excuse de cette situation.

La présidente: Permettez-moi de suspendre la séance un instant, s'il vous plaît.

• (0910)

(Pause)

• (0916)

[Français]

La présidente: Nous allons maintenant reprendre la séance.

Monsieur Fortin, vous avez la parole pour six minutes.

M. Rhéal Éloi Fortin: Merci, madame la présidente.

Je voudrais d'abord remercier tous les étudiants qui sont avec nous aujourd'hui. Je suis d'accord sur ce que mon collègue M. Morantz a dit, à savoir qu'il faut un certain courage pour se présenter devant un comité de la Chambre des communes et lui faire part de situations inacceptables.

Je vois qu'on n'entend pas ce que je dis. Il semble qu'il n'y ait toujours pas d'interprétation, madame la présidente.

La présidente: Non?

M. Rhéal Éloi Fortin: Est-ce que quelqu'un peut nous donner des explications?

M. Neil G. Oberman: Est-ce que je peux le faire?

M. Rhéal Éloi Fortin: Non, merci. C'est gentil de le proposer, monsieur Oberman.

[Traduction]

M. Anthony Housefather: Je le demande tout le temps. Ils ne le permettent jamais.

Me Neil G. Oberman: J'essaie simplement d'être un bon citoyen canadien.

[Français]

La présidente: M. le greffier dit que cela fonctionne.

Vous pouvez reprendre la parole, monsieur Fortin.

M. Rhéal Éloi Fortin: Quelqu'un peut-il expliquer le fonctionnement des appareils à Mme Cook?

La présidente: Oui, d'accord.

M. Rhéal Éloi Fortin: Mme Cook ne reçoit toujours pas l'interprétation. On ne parle plus ici d'un problème d'antisémitisme, mais plutôt d'un problème d'efficacité qui touche le bilinguisme à la Chambre des communes.

Pardonnez-moi, mais je dois être intransigeant en ce qui a trait à cette question.

[Traduction]

Ne soyez pas désolé.

Le fait est que vous n'êtes pas le seul. Les gens nous regardent et nous écoutent, et tout le monde devrait pouvoir comprendre ce qu'on dit en français ou en anglais.

[Français]

Comme je le disais, le bilinguisme est important à la Chambre des communes.

Nous entendez-vous, madame Cook?

M. Neil G. Oberman: La traduction fonctionne bien à la télévision. Il est important que le public comprenne.

M. Rhéal Éloi Fortin: Cela dépend peut-être de ce que je dis.

• (0920)

La présidente: Monsieur Fortin, pouvez-vous faire un nouvel essai?

M. Rhéal Éloi Fortin: Bonjour à tous. Je parle français. Le bilinguisme est important à la Chambre des communes. Nous sommes tous heureux de savoir que nous pouvons nous exprimer aussi bien en anglais qu'en français et que tout le monde nous entend bien. Est-ce bien le cas? Faut-il que je parle encore? Je pourrais aussi chanter l'hymne national du Canada. Comme ce sont de nouveaux appareils, il y a probablement des réglages précis à faire.

Cela fonctionne-t-il pour tout le monde?

La présidente: J'entends très bien, pour ma part.

[Traduction]

Je ne peux pas parler pour les autres.

[Français]

M. Rhéal Éloi Fortin: De mon côté, comme je suis nul en technologie, je ne peux rien faire de plus.

La présidente: Vous avez la parole, monsieur Fortin.

M. Rhéal Éloi Fortin: Je peux donc reprendre du début, madame la présidente?

La présidente: Oui, veuillez reprendre depuis le début.

M. Rhéal Éloi Fortin: Bonjour à tous.

Je suis désolé de ces inconvénients, mais nous essayons de toujours respecter le bilinguisme sur la Colline du Parlement, ce qui nous oblige parfois à faire quelques petits compromis.

Pour la troisième fois, je voudrais d'abord vous dire que je suis heureux de voir tous les étudiants venus nous parler de la situation qu'ils vivent sur leur campus universitaire. Il est inutile de dire que nous trouvons cette situation inacceptable.

À mon avis, un campus universitaire est un lieu d'apprentissage, mais aussi un lieu d'échange, où tous devraient se sentir en sécurité et libres d'échanger des points de vue, même si c'est avec vigueur par moments. C'est correct, mais tout doit se faire dans le respect. Les situations que vous nous décrivez ne sont pas respectueuses et ne sont pas acceptables.

J'ai également dit à M^e Oberman que je suis tout à fait d'accord avec lui sur à peu près tout ce qu'il a dit. Ce qui a particulièrement retenu mon attention, c'est quand il a nous dit qu'il était important de créer des lois, mais qu'il fallait aussi s'assurer qu'elles sont respectées. Cela ne peut pas être plus vrai dans le cas de l'antisémitisme.

Notre Code criminel est déjà relativement volumineux. On peut bien l'alourdir encore et y ajouter des dispositions à l'infini, mais cela ne règlera pas, à mon humble avis, les problèmes que nous vivons sur le terrain. Je pense qu'on doit mettre l'accent sur le respect.

En tant que législateurs, je suis d'avis que nous avons la responsabilité accrue de donner l'exemple en faisant preuve de respect et de dignité dans nos échanges.

Il y a des exemples de langage vulgaire, indigne d'un parlementaire et d'un citoyen respectueux; je ne les citerai pas, mais ils ont eu lieu ici, publiquement, sur la Colline du Parlement. Je les déplore chaque fois et je le réitère ici.

Cela ne devrait pas se produire et, malheureusement, ce n'est peut-être pas étranger à la montée du langage ordurier et du comportement inacceptable qu'on retrouve un peu partout sur le terrain. C'est particulièrement vrai, ces temps-ci, sur les campus universitaires.

Je vous prie de m'excuser pour ce long préambule, mais je trouve important de vous donner mon avis sur la question.

Cela dit, j'ai trouvé intéressant d'entendre M^c Oberman, mais j'aimerais aussi entendre les commentaires des étudiants.

Toute la situation qui règne sur les campus est inacceptable, et vous pourrez y revenir tant que vous voudrez, mais cela ne nous avancera pas.

À votre avis, quelle est la cause de cette situation?

Évidemment, les événements du 7 octobre 2023, que nous déplorons tous, ont été une bougie d'allumage.

Pourquoi est-il difficile pour vous d'être présents sur les campus universitaires et d'y avoir des discussions sur des sujets qui vous intéressent sans être victimes de ces comportements d'exclusion, ces reproches qu'on ne s'explique pas ou qu'on s'explique mal?

Monsieur Eshayek, quelle est donc la raison à l'origine de la situation actuelle sur les campus?

• (0925)

[Traduction]

M. Michael Eshayek: Je pense que cela a beaucoup à voir avec la haine des Juifs. Je dis toujours que je pense être plus pro-palestinien que les gens qui crient des choses, parce que je veux vraiment que les gens de Gaza aient une vie décente, mais pour cela, nous devons nous débarrasser du Hamas.

Je n'ai pas vu ces gens crier et scander quand la Syrie a tué — assassiné — 500 000 Arabes ou quand l'Égypte n'a pas ouvert les frontières à la population de Gaza. Je ne les ai pas vus descendre dans la rue pour protester. Je pense que cela a tout à voir avec la haine des Juifs et n'a rien à voir avec les gens de Gaza. C'est triste à voir.

Je pense aussi que si on laisse les criminels commettre des crimes sans aucune conséquence, ils vont continuer de le faire. Une fois que les administrations et les recteurs des universités auront pris des mesures et fait quelque chose pour remédier à la situation, nous pourrions y mettre un terme. Il faut s'assurer que les recteurs vont faire quelque chose et qu'ils se tiennent debout face aux criminels.

C'est mon opinion.

Merci.

[Français]

M. Rhéal Éloi Fortin: Merci, monsieur Eshayek.

Madame Nashen, quels sont vos commentaires sur la même question?

[Traduction]

Mme Nicole Nashen: Dans la société occidentale, on pense que les juifs sont blancs et que les Blancs sont les oppresseurs. Mais les juifs ne sont pas blancs; nous sommes un peuple autochtone qui vient de la terre d'Israël. Nous sommes diabolisés sur le campus en tant qu'opresseurs, de sorte que les gens ne veulent pas discuter

avec nous. Ils peuvent nous qualifier de sionistes plutôt que de juifs et en faire la cause des maux du monde. Nous l'avons vu tout au long de l'histoire: les juifs ont été diabolisés pour les maux du monde. Nous étions des communistes, des capitalistes, de la vermine et nous avons pris le contrôle des institutions démocratiques. Aujourd'hui, nous sommes appelés des sionistes.

[Français]

M. Rhéal Éloi Fortin: Merci.

Madame Nashen, à votre avis, doit-on faire la distinction entre la communauté juive canadienne, la communauté juive en Israël, la communauté juive partout au monde et le gouvernement israélien, à qui plusieurs d'entre nous adressent des reproches? Y a-t-il une distinction à faire ou tout le monde doit-il être mis dans le même sac, à votre avis?

[Traduction]

Mme Nicole Nashen: Dans cette salle, nous avons des gens de tous les partis politiques qui sont tous des Canadiens et qui n'ont pas tous la même opinion sur les actions du gouvernement canadien. Pourquoi ne serait-ce pas la même chose pour les juifs et les Israéliens?

[Français]

La présidente: Merci.

[Traduction]

Monsieur Garrison, vous avez la parole pour six minutes.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Merci beaucoup, madame la présidente. Mon préambule sera plus court, je l'espère, que celui de M. Fortin. Ce serait la pratique normale.

D'entrée de jeu, je me joins à M. Housefather pour dire que lorsque j'ai voté en faveur de cette étude, j'ai naïvement présumé que le Comité serait capable de mettre de côté l'implacable partisanerie afin de faire la lumière sur ce problème et chercher des solutions. Je suis déçu de certaines choses qui se sont passées au début de la séance, et j'espère que nous reporterons notre attention sur le problème de l'antisémitisme et les problèmes auxquels les étudiants juifs sont exposés.

Comme tous ceux qui ont des liens avec la communauté juive, je ne suis pas surpris — j'ai des liens dans ma circonscription et j'ai des liens familiaux historiques avec les communautés juives —, mais il est quand même choquant de vous entendre tous ici, vous qui êtes issus de différents milieux et de diverses institutions, déclarer que la même chose se produit au Canada. Je vous remercie d'avoir porté cette question à l'attention du public. Je vous remercie de prendre le risque que vous prenez personnellement, car je sais que votre présence ici aujourd'hui vous expose à un risque personnel de représailles et de harcèlement, et je ne pense pas que nous devrions minimiser ce risque. Nous vous sommes donc redevables de votre présence.

Plutôt que de faire moi-même un long discours, j'aimerais surtout entendre ce que vous avez à dire sur ce problème. Je sais que certains d'entre vous n'ont pas eu le temps de terminer leurs observations au début, alors je vais vous donner l'occasion de le faire sans vous poser de question précise. Je vais d'abord donner la parole à M. Eshayek afin qu'il puisse dire tout ce qu'il n'a pas eu le temps de dire dans le temps imparti, et je ferai de même pour les autres.

M. Michael Eshayek: Tout d'abord, je vous remercie beaucoup.

J'aimerais vous raconter une chose qui m'est arrivée. L'autre jour, je suis allé au campement de McGill pour le voir, et quand je suis rentré chez moi, j'ai découvert qu'il y avait une vidéo, c'est-à-dire une vidéo complète de trois minutes, sur moi, ainsi que des photos et des vidéos de moi sur Instagram qui avaient été vues plus de 100 000 fois, et qui avait été publiées par des étudiants propalestiniens et pro-Hamas qui affirment que je suis dangereux, que je suis un ancien soldat des Forces de défense israéliennes et qu'il faut appeler la police si on me voit dans la rue. Comme je suis un étudiant étranger, ils ont dit aux gens de porter plainte contre moi auprès du système d'immigration pour que mon permis d'études ou mon visa d'étudiant ne soit pas renouvelé. Mon ami Anastasia — elle est ici aussi — et moi-même avons dû embaucher un service de sécurité privé pour nous protéger. Je n'oublierai jamais le moment où, en novembre 2023, après l'incident du 8 novembre, j'ai reçu un appel téléphonique de ma mère, qui me disait de revenir en Israël parce que j'y serais plus en sécurité qu'au Canada. C'est tout ce que j'ai à dire.

Je vous remercie.

• (0930)

M. Randall Garrison: Madame Cook, vous avez la parole.

Mme Rachel Cook: Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer.

Je voulais simplement terminer mon discours par une invitation. Si vous n'aimez pas ce que vous voyez ici, j'aimerais beaucoup recevoir votre aide. L'an dernier, l'établissement a proposé d'allumer une menorah dans une salle adjacente, et je vous propose donc de faire la même chose l'année prochaine. Joignez-vous à moi pour allumer une menorah. Apportez vos arbres.

[Français]

Je pense que les cultures canadienne-française et anglaise ne sont pas valorisées par l'administration des universités. Cela doit changer.

[Traduction]

Je pense que la culture canadienne en a assez, alors apportez vos arbres. Allumons quelques menorahs et faisons en sorte que les campus soient sécuritaires pour les chrétiens, les juifs et tous les autres étudiants qui ne se sentent pas en sécurité actuellement.

M. Randall Garrison: Je vous remercie.

Monsieur Tarshish, vous avez la parole.

M. Yos Tarshish: Je vous remercie beaucoup.

On a déjà demandé pourquoi tout cela se produit. J'aimerais seulement aborder quelques autres points.

Tout d'abord, la haine contre les juifs est évidente. L'antisémitisme existe dans notre société. Il est partout. C'est un phénomène systémique qui a toujours existé. Il dure depuis 2 000 ans. Il faudra beaucoup de temps pour s'en débarrasser.

C'est la raison pour laquelle notre organisme, Hillel, parle de repousser l'antisémitisme en marge du campus, et non de s'en débarrasser, car ce n'est pas réaliste et nous devons vivre avec le fait qu'il y aura toujours des extrémistes et des gens qui ont de terribles opinions. Cependant, ce qui me préoccupe le plus, c'est la désinformation et la mésinformation généralisées qui se répandent parmi les jeunes, essentiellement parce que ces jeunes ne font pas preuve d'esprit critique.

J'ai récemment appris une expression formidable qui fait référence à la « constellation des croyances ». Si je peux mettre le doigt sur une étoile de l'une des croyances de quelqu'un, je peux automatiquement connaître vingt autres de ses croyances, car il ne pense pas par lui-même. Il se fie uniquement au dogme de la théorie des dominos, c'est-à-dire que s'il croit à ceci, il croit aussi à cela. J'ai vu une vidéo qui provient d'un campement américain où un étudiant disait qu'il fallait savoir que la République populaire démocratique de Corée entraîne des Palestiniens et qu'elle a toujours appuyé les Palestiniens. Il fallait en déduire que la Corée du Nord fait partie des gentils parce qu'elle soutient la Palestine et que les Palestiniens sont du bon côté.

C'est ce qui se passe. Il y a un effondrement complet de l'esprit critique chez nos jeunes. Selon moi, la responsabilité incombe aux gens qui organisent les systèmes d'éducation. Comment a-t-on créé cette situation où les jeunes n'ont pas besoin de connaître l'histoire? Les fondements de l'histoire, les éléments fondamentaux, me troublent considérablement...

M. Randall Garrison: Je vais donner la même occasion de formuler des commentaires à Mme Pressman, puis à Mme Nashen.

Mme Nati Pressmann: L'antisémitisme a toujours été un mythe conspirationniste selon lequel les juifs représentent ce qui est considéré comme le mal dans la société. La société évolue, et la notion de ce qui représente le mal évolue aussi. Je pense que c'est une bonne chose que nous ayons une plus grande conscience culturelle de la discrimination et de la haine envers tous les peuples, mais les juifs, en raison de la manière dont fonctionne l'antisémitisme, sont considérés comme les oppresseurs, qui représentent le mal dans notre société.

C'est une bonne chose que nous prenions conscience de la discrimination et de l'oppression, mais on représente les juifs comme contribuant à la situation. C'est la raison pour laquelle, selon moi, il y a beaucoup d'antisémitisme dans la société et que cela ne change pas.

La présidente: Je vous remercie, monsieur Garrison.

Nous entamons maintenant notre deuxième série de questions.

Nous entendrons d'abord Mme Lantsman. Elle a cinq minutes.

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Je vous remercie.

Tout d'abord, je vous remercie d'être ici aujourd'hui. Je pense que vous avez inspiré un grand nombre de personnes aujourd'hui et j'espère que vous leur transmettez la voix et le courage dont vous avez fait preuve en venant ici.

Je comprends que certains veulent éviter d'en faire une question partisane, mais je tiens à ce que vous sachiez que des députés de la Chambre des communes sont allés dans ces campements et que des gens qui ont voix au chapitre et qui sont assis à la table ont rendu la situation plus dangereuse pour les juifs dans notre pays. Il y a des gens qui tiennent un double discours et qui font partie du gouvernement, et il y a des gens qui n'ont pas de siège à la table et qui disent toutes les bonnes choses dans les bons endroits, mais il ne faut pas se laisser bernier par ces gens.

J'aimerais maintenant que vous répondiez simplement par oui ou par non à la question suivante: vous sentez-vous en sécurité sur le campus? Madame Cook?

• (0935)

Mme Rachel Cook: Non.

Mme Melissa Lantsman: Vous sentez-vous en sécurité sur le campus?

M. Michael Eshayek: Non.

Mme Melissa Lantsman: Vous sentez-vous en sécurité sur le campus?

Mme Nati Pressmann: Non.

Mme Melissa Lantsman: Madame Nashen, vous sentez-vous en sécurité sur le campus?

Mme Nicole Nashen: Non.

Mme Melissa Lantsman: Selon vous, le gouvernement a-t-il déployé suffisamment d'efforts pour protéger les étudiants juifs ou pour faire appliquer la loi sur le campus? Veuillez répondre simplement par oui ou par non.

Mme Rachel Cook: Non.

M. Michael Eshayek: Non.

Mme Nati Pressmann: Non.

Mme Nicole Nashen: Non.

Mme Melissa Lantsman: Combien de drapeaux canadiens estimez-vous avoir vus au cours de ces manifestations sur le campus?

Mme Rachel Cook: Ce n'est pas seulement lors de manifestations. Il y a très peu de drapeaux canadiens — ou même aucun.

M. Michael Eshayek: Zéro.

Mme Nati Pressmann: Je n'en ai vu aucun.

Mme Nicole Nashen: Zéro.

Mme Melissa Lantsman: Quel échec retentissant, tout d'abord, de la part des universités, et quel échec retentissant de la part du gouvernement, franchement, lorsqu'il s'agit de demander des comptes sur l'argent fourni aux conseils subventionnaires, sur les fonds pour la chaire de recherche du Canada et sur le financement opérationnel en général. Le gouvernement a absolument négligé de reconnaître ce qui se passe.

J'aimerais vous montrer quelque chose. Voici un député du gouvernement qui s'est tenu aux côtés de quelqu'un qui nie l'holocauste, de quelqu'un qui nie les événements du 7 octobre, et qui s'est également tenu à vos côtés lors d'une conférence de presse, hier. Voici deux ministres de notre gouvernement qui ont voix au chapitre. Selon vous, de telles images sont-elles utiles? Veuillez répondre par oui ou par non.

Madame Cook?

Mme Rachel Cook: Non.

M. Michael Eshayek: Non.

Mme Nati Pressmann: Pour autant que je sache, je ne suis pas obligée de répondre par oui ou par non. Je ne pense pas que cela soit nécessairement pertinent dans le cadre de la question dont nous discutons en ce moment. Il est évident que la communauté est lésée par ces photos, mais je pense...

Mme Melissa Lantsman: Je vous remercie.

Mme Nicole Nashen: J'aimerais qu'on me pose une question sur mon expérience sur le campus.

Mme Melissa Lantsman: Oui.

Maître Oberman, j'aimerais aussi avoir votre avis sur la question.

Me Neil G. Oberman: Le problème, dans ce cas-ci, c'est que lorsque les gens tiennent un double discours, ils ne donnent pas de

réponse. En réalité, c'est la raison pour laquelle j'ai dû m'adresser au tribunal pour qu'un arbitre neutre prenne une décision en vue d'aider ces gens. Chaque fois que je regarde ces pauvres étudiants, je me demande comment le Canada en est arrivé là. Comment se fait-il que lorsque j'ouvre ma porte le matin et que je regarde dehors, je ne reconnais pas ma ville? Je ne sais pas où je vis.

[Français]

je ne reconnais pas ma ville.

[Traduction]

Mais je vais vous dire une chose. Oublions la politique pour le moment. Parlons de ce que fait la police. Comment se fait-il qu'il n'y ait aucune politique en place pour que la police puisse faire appliquer les lois en vigueur?

Comment se fait-il qu'en 2024, des étudiants doivent comparaître devant un comité pour que vous puissiez entendre parler de cette situation?

Je vous laisse sur la réflexion suivante. Les mots sont lourds de sens. Lorsque les gens disent des choses qui ne sont pas correctes, cela a des répercussions sur nous tous. Je tiens à souligner à votre honorable comité que les mots prononcés le 4 mars signifiaient plusieurs choses, mais surtout que les bombes, les menaces, la violence et l'agression ne sont pas représentatives du Canada.

[Français]

Ce n'est pas le Québec. Ce n'est pas le Canada.

[Traduction]

Je m'élève contre la haine, mais une chose est certaine, madame Lantsman. Si ces jeunes partent, il n'y aura plus de comité à l'avenir. C'est votre avenir. C'est votre relève.

S'il vous plaît, quoi que vous fassiez, veuillez mettre fin à cette situation. McGill est un exemple de ce qui se passe quand on n'agit pas. Vous ne pouvez pas vous asseoir sur la clôture, rester neutre et manger du chocolat en espérant que les choses s'arrangent d'elles-mêmes. Ce n'est pas de la partisanerie, c'est la réalité.

Mme Melissa Lantsman: J'aimerais savoir si vous croyez que la rhétorique du gouvernement et ses choix politiques ont fait quoi que ce soit pour protéger la communauté juive ou s'ils l'ont mise en danger.

Me Neil G. Oberman: À des fins d'éclaircissements, je ne suis pas un politicien, je ne suis qu'un simple avocat. Vous pouvez donc penser ce que vous voulez.

Lorsque vous regardez l'action et la réaction, vous avez votre réponse. Tout ce que vous voyez ici est le résultat d'un vide qui a été créé, et lorsqu'il y a de l'ambiguïté, les gens haineux en profitent. Ils s'en servent comme d'un signal pour continuer à faire ce qu'ils font. Lorsqu'on transmet un message regrettable, on obtient une réaction regrettable.

Qui est responsable de cette situation? C'est le gouvernement.

Mme Melissa Lantsman: C'est parfait.

Je vous remercie, madame la présidente.

La présidente: Monsieur Mendicino, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes.

L'hon. Marco Mendicino (Eglinton—Lawrence, Lib.): J'aimerais d'abord remercier chacun des étudiants qui ont comparu devant le Comité. En cette période de grande anxiété, de noirceur, de peur et de colère, vous êtes tous une lueur d'espoir, d'optimisme et de courage. Vous êtes des exemples à suivre.

Je ne doute pas qu'à l'issue de cet exercice, non seulement nous serons devenus un pays plus fort, mais chacun d'entre vous aura également fait la fierté de sa famille. Je tenais d'abord à vous le dire. Vous êtes incroyables, vous êtes une source d'inspiration.

Je vais lire un extrait de l'énoncé de la mission, de la vision et des valeurs de l'Université Concordia qui se trouve sur son site Web. Le voici:

Concordia valorise un milieu d'études et de travail sécuritaire et respectueux. Elle s'engage à favoriser un campus sain, sûr et durable de même qu'à améliorer la qualité de vie de la collectivité.

Je suis sûr que d'autres établissements d'enseignement ont adopté des politiques semblables.

Madame Nashen, pensez-vous que votre établissement respecte cet énoncé de mission?

• (0940)

Mme Nicole Nashen: Non.

L'hon. Marco Mendicino: Madame Pressmann, le pensez-vous?

Mme Nati Pressmann: Non.

L'hon. Marco Mendicino: Monsieur Eshayek, le pensez-vous?

M. Michael Eshayek: Je suis un étudiant de Concordia et lorsque j'entends cela, je ne sais pas si je devrais rire ou pleurer.

L'hon. Marco Mendicino: Madame Cook, le pensez-vous?

Mme Rachel Cook: Non.

L'hon. Marco Mendicino: Monsieur Tarshish, le pensez-vous?

M. Yos Tarshish: Non.

L'hon. Marco Mendicino: À titre d'étudiants juifs, pensez-vous que votre droit à l'autodétermination a été miné au cours de votre expérience, en particulier au cours des derniers mois?

Mme Nicole Nashen: Oui.

Mme Nati Pressmann: Oui.

M. Michael Eshayek: Tout à fait.

Mme Rachel Cook: Il n'a pas été seulement miné, mais ouvertement tourné en dérision.

M. Yos Tarshish: Je ne suis pas étudiant, mais je travaille avec des étudiants et, oui, je vois cela tous les jours.

L'hon. Marco Mendicino: Au cours de votre expérience à titre d'étudiants juifs ou de membres actifs d'un campus universitaire, avez-vous entendu d'autres déclarations selon lesquelles l'existence de l'État d'Israël est une entreprise raciste?

Mme Nicole Nashen: Au campement, j'entendais fréquemment des gens scander « Tous les sionistes sont racistes. Tous les sionistes sont des terroristes. »

Mme Nati Pressmann: Oui.

M. Michael Eshayek: Oui.

Mme Rachel Cook: Tout à fait.

M. Yos Tarshish: Oui.

L'hon. Marco Mendicino: Au cours de votre expérience, avez-vous entendu qu'on accusait le peuple juif d'exagérer l'Holocauste?

Mme Nicole Nashen: Oui.

Me Neil G. Oberman: Je vais également répondre à cette question parce qu'elle ne s'adressait pas seulement aux étudiants.

Le problème que nous observons, c'est que les gens utilisent les médias sociaux pour diffuser des mensonges et des discours qui soutiennent et alimentent leur haine. La réponse est non seulement oui, mais pensez aussi à la loi, qui interdit ce type de comportement, mais personne ne l'applique, et c'est le problème.

Mme Nati Pressmann: Oui.

M. Michael Eshayek: Oui, à plusieurs reprises.

Mme Rachel Cook: Oui — et le nier ouvertement.

M. Yos Tarshish: Oui.

L'hon. Marco Mendicino: Au cours de votre expérience, avez-vous entendu des gens célébrer le 7 octobre et célébrer le Hamas?

Mme Nicole Nashen: Oui.

Me Neil G. Oberman: Non seulement ils le célèbrent, mais ils élaborent également des stratégies afin de s'en servir comme outil pour continuer d'opprimer non seulement ces étudiants, mais tous ceux qui aiment la liberté et la démocratie. C'est ce qui se passe actuellement dans notre pays, et c'est regrettable.

L'hon. Marco Mendicino: Je vous remercie.

Mme Nati Pressmann: Oui.

M. Michael Eshayek: « La nuit dernière, la résistance à Gaza a mené une attaque héroïque contre l'occupation et a pris plus de 30 otages. » Je n'ai même pas besoin de lire la déclaration, car je m'en souviens par cœur. Elle a été faite le 8 octobre par SPHR Concordia, un groupe qui existe toujours, et ces étudiants sont toujours des étudiants et ils n'ont fait face à aucune conséquence.

Mme Rachel Cook: Je n'oublierai jamais avoir entendu, le 8 octobre, les gens scander « Il n'y a pas de civils. »

M. Yos Tarshish: C'est extrêmement inquiétant. Je vous rappelle également que les étudiants juifs voient...

Je suis désolé, je voulais dire quelque chose, mais je ne m'en souviens plus.

L'hon. Marco Mendicino: Avez-vous entendu des gens qui ont tenté de minimiser ces événements ou de laisser entendre qu'il s'agissait d'incidents isolés? Cela correspond-il à ce que vous avez pu observer?

Autrement dit, s'agit-il d'un phénomène généralisé? Est-ce que cela se produit constamment, quotidiennement, dans vos établissements et dans vos collectivités?

Mme Nicole Nashen: En mars dernier, à l'Université McGill, quelqu'un s'est promené sur le campus pendant plus de quatre heures en brandissant une pancarte sur laquelle on pouvait lire que le 7 octobre, Israël a massacré son propre peuple pour justifier un génocide.

Me Neil G. Oberman: Les médias sociaux sont utilisés pour perpétuer ce faux récit.

Soit dit en passant, en ce qui a trait à nos injonctions, la majorité de nos preuves provenaient de leurs propres vidéos dans lesquelles ils glorifient la haine et la violence. Je devais montrer ces vidéos au juge pour qu'il comprenne ce qui se passe.

La réponse est oui, et c'est malheureux.

[Français]

La présidente: Merci, monsieur Mendicino.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Fortin.

[Français]

Monsieur Fortin, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Rhéal Éloi Fortin: Nous n'avons pas plus de temps de parole que cela? Il reste une demi-heure, madame la présidente. Nous pouvons faire un tour complet, non?

La présidente: Cela dépend.

• (0945)

M. Rhéal Éloi Fortin: Bon, d'accord.

J'ai entendu vos réponses aux questions de mon collègue M. Mendicino, et j'aimerais savoir une chose.

À votre avis, que devrait faire l'université pour réagir à ces comportements?

Madame Nashen, la parole est à vous.

[Traduction]

Mme Nicole Nashen: Il lui suffit de mettre en oeuvre ses propres politiques.

[Français]

M. Rhéal Éloi Fortin: Comment? Que devrait faire l'université, concrètement?

[Traduction]

Mme Nicole Nashen: Depuis une semaine et demie, je reçois tous les jours un courriel de l'Université McGill disant qu'il y a un campement illégal sur le campus de l'université. Cela dit, une semaine et demie plus tard, il est toujours là.

[Français]

M. Rhéal Éloi Fortin: D'accord, merci.

M^c Oberman, quel est votre avis?

M. Neil G. Oberman: Il faut arrêter de croire que nous sommes capables de régler les problèmes de tout le monde. Nous ne pouvons pas rester neutres dans une situation comme celle-là. À l'Université McGill, le problème est vraiment clair. Il y a des règlements. Il faut suivre les règlements, mais il faut avoir de la volonté, monsieur Fortin. Sans volonté, il n'y a pas de solution.

De plus, j'ai dit devant la juge que l'on avait demandé à l'Université McGill si elle appuyait l'injonction.

Savez-vous ce qu'a répondu l'Université? Elle a répondu qu'elle ne l'avait pas demandée à la Cour.

[Traduction]

Alors, quand on ménage la chèvre et le chou, il ne faut pas s'attendre à ce que les choses se passent bien.

[Français]

M. Rhéal Éloi Fortin: Merci. Je m'excuse, mais il ne me reste qu'une minute.

Madame Pressmann, à votre avis, qu'est-ce que l'Université McGill devrait faire? Quelle devrait être son attitude vis-à-vis cette situation déplorable?

[Traduction]

Mme Nati Pressmann: Partout au pays, nous avons constaté que les universités ne respectent pas adéquatement nos droits en tant qu'étudiants. Elles doivent appliquer leurs propres politiques et elles doivent être très claires quant à la façon dont les incidents antisémites devraient être gérés afin que nous ne nous retrouvions pas dans une situation où, pendant des mois, nous sommes renvoyés d'un département à l'autre. Elles doivent également appliquer leurs propres codes de conduite des étudiants et comprendre que, même si les discours fielleux ne sont pas la même chose que les discours haineux, ils devraient tout de même être considérés comme dangereux pour les étudiants juifs.

[Français]

M. Rhéal Éloi Fortin: Monsieur Eshayek, la parole est à vous.

[Traduction]

M. Michael Eshayek: Je pense que la réponse est simple. Je crois que l'université doit appliquer ses propres politiques et règlements. Si un étudiant a poussé un policier sur le campus, a menacé d'autres étudiants...

La présidente: Les interprètes me disent que vous êtes un peu trop près du microphone. Ils peuvent vous entendre; vous pouvez vous éloigner du microphone.

M. Michael Eshayek: Si un étudiant a poussé un policier sur le campus, et si ce même étudiant a menacé d'autres étudiants, a attaqué physiquement d'autres étudiants, a été arrêté deux fois depuis l'incident et qu'il est toujours étudiant à l'Université Concordia, alors je ne sais plus quoi dire.

[Français]

M. Rhéal Éloi Fortin: Madame Cook, qu'en pensez-vous?

[Traduction]

Mme Rachel Cook: L'université doit être proactive, plutôt que réactive.

M. Rhéal Éloi Fortin: Que devrait-elle faire pour être proactive?

Mme Rachel Cook: À l'université, au lieu que les étudiants aient à porter plainte, il faut favoriser un environnement où les gens ne se sentent pas le droit d'exprimer leurs points de vue haineux propres à semer la discorde aussi ouvertement et librement qu'ils le font maintenant.

La présidente: Merci, monsieur Fortin.

Monsieur Garrison, vous disposez de deux minutes et demie.

M. Randall Garrison: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vais donner un peu de temps à Mme Nashen pour qu'elle ajoute tout ce qu'elle veut au débat, parce que j'estime que notre format limite vraiment parfois les témoins. Je vais commencer par cela.

Mme Nicole Nashen: Je veux parler d'une manifestation qui a eu lieu à l'Université McGill à la fin du mois de mars, lors de laquelle une foule de manifestants — comme ils le font chaque fois qu'ils participent à une manifestation — scandaient « Vive l'intifada ». J'ai demandé à un cadre supérieur de McGill si une personne se trouverait à enfreindre le code de conduite de McGill si elle déclarait que nous devrions tuer tous les membres d'un groupe en particulier. Il a dit oui.

J'ai demandé pourquoi le fait d'en appeler à l'intifada ne violait pas le code de conduite de McGill. On m'a répondu que c'était parce que lancer un appel au génocide d'un groupe de personnes contrevient explicitement à la loi. Par conséquent, cela enfreint le code de conduite, mais lorsque la loi ne nous protège pas en tant qu'étudiants juifs, les universités ne nous offrent aucune protection supplémentaire.

M. Randall Garrison: Madame Pressman, allez-y.

Mme Nati Pressmann: Je tiens à ajouter que je m'exprime ici au nom du Syndicat canadien des étudiants juifs. Le Syndicat est un organisme non partisan qui représente de nombreux étudiants membres de différents partis politiques.

Au bout du compte, lorsque nous voyons sur une affiche un appel à l'intifada et lorsque nous sommes exclus de nos cours et que nous faisons face à la violence, tous les étudiants juifs se trouvent touchés, qu'ils soient néo-démocrates, libéraux, bloquistes, verts ou conservateurs. Nous sommes tous touchés de la même façon. Dans le cadre de mon rôle, je veux sensibiliser les gens au fait que nous faisons tous face à cette situation. J'ai mes propres opinions, et d'autres personnes ont leurs propres opinions, mais je parle ici au nom des étudiants juifs.

Oui, nous estimons que nous pourrions obtenir plus de soutien de la part du gouvernement. C'est vrai. Certains d'entre nous sont de cet avis, mais nous travaillons ensemble pour lutter contre cette haine parce que tout le monde dans cette salle se préoccupe de l'antisémitisme sur les campus. Je représente le Syndicat canadien des étudiants juifs et je suis ici pour travailler avec vous tous, peu importe vos allégeances politiques.

Merci.

• (0950)

M. Randall Garrison: Madame Cook, la parole est à vous.

Mme Rachel Cook: Je veux simplement dire que j'espère que l'Université de l'Alberta commencera à adopter une approche proactive et à rassembler les étudiants. Nous sommes une nation qui a deux langues, formée de gens issus de nombreuses cultures qui ont des opinions diverses. Dans la semaine qui a suivi le 7 octobre, si l'université avait été proactive et avait réuni les gens de bonne foi pour tenir des discussions, cela ne se serait peut-être pas produit, et je n'en serais pas rendue au point où je crains de marcher sur le campus tous les jours.

M. Randall Garrison: Merci.

Monsieur Eshayek, allez-y.

M. Michael Eshayek: Je voulais simplement préciser une chose. Ce que nous faisons ici aujourd'hui et depuis le 7 octobre, ce que mes amis et moi faisons, nous ne le faisons pas seulement pour la communauté juive. Nous le faisons pour toutes les communautés. Aujourd'hui, il est question des Juifs; demain, ce sera une autre minorité. Nous devons résoudre le problème maintenant.

Merci.

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Van Popta, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Tako Van Popta (Langley—Aldergrove, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

Je suis choqué d'entendre parler d'antisémitisme. J'ai été élevé par des parents immigrants néerlandais qui ont quitté les Pays-Bas après la Seconde Guerre mondiale. J'ai grandi en entendant des histoires de Néerlandais qui protégeaient des Juifs et les cachaient, parfois pendant des années, et des récits sur la résistance néerlandaise contre les occupants nazis. Mon grand-père est mort dans un camp de concentration nazi parce qu'il avait contribué à défendre le peuple juif. C'est le genre d'histoires que j'ai entendues en grandissant.

Je pensais que l'antisémitisme était mort, mais de toute évidence, je suis naïf à cet égard. J'ai été très choqué, comme le reste du monde, par ce qui s'est passé en Israël le 7 octobre.

Maintenant, je dois vous dire que je suis également très choqué par ce qui se passe sur les campus au Canada, ce pays que je croyais être un pays libre et démocratique, un pays où on respecte la primauté du droit, où les lois devraient être appliquées. Je suis choqué d'entendre ces histoires.

Je vous remercie de faire preuve de bravoure et de courage et de défendre tout ce qui est juste et convenable.

J'ai une question à poser. Je pense que je vais l'adresser à Mme Nashen.

J'ai trouvé très intéressant que vous assimiliez le fait d'être juif au fait d'être sioniste, et l'antisémitisme à l'antisémitisme. Vous les mettez sur le même pied. Voici ma question. Dans un environnement où la liberté d'expression existe, des personnes sensées peuvent-elles critiquer l'État d'Israël moderne d'aujourd'hui et la façon dont il se comporte au Moyen-Orient, en particulier dans le conflit qui fait rage à Gaza en ce moment?

Mme Nicole Nashen: En août dernier, avant le 7 octobre, j'étais en Israël. Ma participation, avec mes cousins, à la manifestation qui a eu lieu à Tel-Aviv a été l'un de mes plus grands moments de fierté en tant que Juive. Les Juifs aiment bien argumenter. Les opinions diffèrent beaucoup au sujet des actions du gouvernement israélien. Cela ne nous rend pas moins sionistes ni moins fiers de notre patrie.

Natan Sharansky a établi les trois D de l'antisémitisme: la diabolisation, la délégitimation et le deux poids, deux mesures. On peut critiquer les actions et les politiques du gouvernement israélien sans dire que les Juifs n'ont pas le droit de vivre en Israël.

M. Tako Van Popta: Merci.

Entendez-vous ce genre de discours dans votre université aujourd'hui, ou est-ce que vous entendez plutôt parler des manifestations?

Mme Nicole Nashen: Il y a deux ans, bien avant le 7 octobre, alors que j'étais présidente de Hillel à Concordia, je parlais beaucoup de mon activisme et des activités que menait Hillel sur le campus, et j'avais annoncé que nous allions être présents dans l'édifice Hall. C'était deux ans avant le 7 octobre.

Pendant des heures, toutes les 30 minutes, des groupes de personnes arrivaient et apposaient partout sur les documents que nous distribuions des autocollants sur lesquels il était écrit : « Boycottons l'apartheid d'Israël ». Finalement, après environ trois heures pendant lesquelles cela s'est produit à répétition, deux personnes sont venues me voir. Je ne les avais jamais vues auparavant, mais j'avais été harcelée sur Instagram par des comptes comme Intifada1999. Elles sont venues me trouver et m'ont demandé: « Nikki Nashen, pourquoi appuyez-vous l'apartheid israélien? », ce à quoi j'ai répondu: « Je ne vous ai jamais rencontrées auparavant. Comment connaissez-vous mon nom? »

M. Tako Van Popta: C'est bien. Je vous remercie.

J'ai une autre question à poser. Je ne sais pas à qui l'adresser, mais elle porte sur le concept d'équivalence.

Nous entendons souvent des dirigeants canadiens parler d'islamophobie lorsqu'ils parlent d'antisémitisme. Je me demande simplement si cela est utile à la conversation sur la façon dont nous gérons l'antisémitisme.

Je vais peut-être vous adresser cette question, M^e Oberman.

• (0955)

Me Neil G. Oberman: Je pense que c'est une excellente question. Je vous remercie de l'avoir posée.

Pour rendre quelque chose légitime, il n'est pas nécessaire de l'opposer à autre chose. Je vais vous donner un exemple.

La lune et le soleil existent tous les deux, mais pas en même temps. Lorsque l'un apparaît, l'autre disparaît. Cependant, je peux vous dire que lorsqu'on essaie de dire que l'antisémitisme doit être le pendant de quelque chose, on le délégitime. On se trouve à dire qu'il ne peut pas exister isolément; il doit y avoir autre chose pour qu'il soit légitime.

Je ne suis pas d'accord. C'est faux. C'est le discours que l'on tient. C'est exactement ce que Mme Nashen a dit.

Il y a toujours une façon de terminer une explication. C'est de l'antisémitisme, mais ce n'en est pas. C'est de l'anti-islamophobie, mais c'est...

La réalité est la suivante, monsieur. L'antisémitisme peut exister isolément. Il existe tout seul. Il existe depuis 5 784 ans. Nombreux sont les gens qui ont essayé d'anéantir la population juive. Ils ont réduit les Juifs à l'esclavage et les ont assassinés, mais il y a une chose qui ne se produira pas, et c'est le message que je veux transmettre à chacun d'entre vous. Ces gens représentent notre avenir. Nous n'accepterons pas cela. Nous ne tolérerons pas cela. Vous voulez créer de nouvelles lois, mais vous devriez commencer par appliquer les lois existantes, et peut-être que nous arriverons à quelque chose.

M. Tako Van Popta: Merci beaucoup.

La présidente: Merci.

Madame Dabrusin, vous avez cinq minutes.

Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.): Merci.

Je suis sans doute dans une situation différente des autres personnes assises à cette table, car je ne suis pas seulement une femme juive, je suis aussi la mère juive de deux étudiants juifs qui se trouvent actuellement sur des campus universitaires en Amérique du Nord.

Je remercie vraiment tous les étudiants d'être venus ici et de prendre la parole. J'ai vécu cette réalité indirectement, par l'entremise de mes enfants, et il est très important que vous soyez ici.

Je tiens à remercier M. Housefather d'avoir lancé cette étude, car je pense qu'il est vraiment important que nous prenions ce moment... Je tenais simplement à mentionner cela.

Si j'ai l'air émotive, c'est parce que je le suis. C'est personnel, tout comme pour vous.

Hier, j'ai entendu parler — et je pense que certains d'entre vous l'ont mentionné durant leur exposé — d'événements juifs qui n'ont pas pu se dérouler de la façon prévue ou qui ont été perturbés.

Je peux peut-être commencer par Mme Pressmann. J'allais utiliser l'exemple de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste.

À l'Université Queen's, avez-vous pu commémorer cette journée de la même façon que vous l'avez fait par le passé?

Mme Nati Pressmann: Non.

Mme Julie Dabrusin: Pour quelle raison n'avez-vous pas été en mesure de le faire?

Mme Nati Pressmann: On nous a dit que ce n'était pas sécuritaire pour nous.

Mme Julie Dabrusin: Est-ce que les responsables de la sécurité à l'université ou l'administration de l'université vous ont expliqué ce qu'ils pourraient faire pour assurer votre sécurité afin que vous puissiez commémorer cette journée comme vous l'auriez fait normalement?

Mme Nati Pressmann: Nous avons pris toutes les précautions qu'ils nous ont demandé de prendre.

Mme Julie Dabrusin: Très bien.

Madame Nashen, je ne sais pas si vous avez vécu la même expérience sur le campus de l'Université McGill, mais j'aimerais savoir si la Journée dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste a été soulignée cette année de la même façon que par le passé à l'Université McGill.

Mme Nicole Nashen: Non.

Mme Julie Dabrusin: En quoi était-ce différent?

Mme Nicole Nashen: Je ne suis au courant d'aucun événement qui a eu lieu.

Mme Julie Dabrusin: D'accord. Je ne veux pas vous mettre sur la sellette, mais savez-vous pourquoi cette journée n'a pas été soulignée? L'a-t-elle été au cours des dernières années? Savez-vous pourquoi il en a été ainsi cette année?

Mme Nicole Nashen: Elle l'a été au cours des dernières années.

Mme Julie Dabrusin: D'accord. Merci.

Je pourrais peut-être poser la question aux deux autres, en commençant par Mme Cook.

Mme Rachel Cook: C'est ma première année à l'Université de l'Alberta, alors je ne sais pas si des événements liés à la commémoration de l'Holocauste ont eu lieu au cours des années précédentes, mais je peux vous dire que, cette année, le jour où je suis passée devant l'exposition d'art où la croix gammée figurait sur une oeuvre, c'était le Jour commémoratif de l'Holocauste.

Mme Julie Dabrusin: Merci.

Monsieur Eshayek, allez-y.

M. Michael Eshayek: Je ne peux pas répondre à cette question, mais je peux vous dire que lorsque nous essayons d'organiser des événements sur le campus de l'Université Concordia, Graham Carr et l'administration nous disent que ce n'est pas sécuritaire pour nous. Le dernier événement que nous avons essayé d'organiser était la projection du film sur le festival Nova, et on nous a demandé de payer 500 \$ pour la présence de gardes de sécurité.

Mme Julie Dabrusin: D'accord.

Est-ce que Hillel Canada a observé que des universités au Canada ont bien fait les choses en prenant de bonnes mesures pour protéger les étudiants juifs sur les campus?

M. Yos Tarshish: Aucune université n'en fait assez. Je vais commencer par dire cela.

Je travaille à l'Université Queen's et j'entretiens d'excellentes relations au sein de l'administration de l'université. Je rencontre des gens régulièrement. Ai-je l'impression qu'ils en font assez? Non, et je le leur dis régulièrement.

Des collègues me disent... Souvent, les administrateurs sont sympathiques. Ils veulent aider, mais ils ne savent pas comment. Nous sommes dans une situation où un aveugle guide un autre aveugle. Personne ne sait quoi faire, et on le voit bien.

• (1000)

Mme Julie Dabrusin: D'accord. Merci.

Je n'ai pas beaucoup de temps. Je voulais vous poser une question sur les politiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Il en a été question à quelques reprises. Est-ce qu'elles tiennent suffisamment compte de la voix des Juifs?

Je vois que Mme Nashen a levé la main. Je pourrais peut-être commencer par vous.

Mme Nicole Nashen: Au lieu de diaboliser les politiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans leur ensemble, il faut inclure les Juifs dans ces politiques. C'est important.

Mon grand-père est né au Yémen. Ma grand-mère est née au Maroc. Je ne suis pas blanche, et les Juifs qui paraissent blancs ici ne le sont pas non plus, parce que lors de l'Holocauste, même s'ils avaient tous la même couleur de peau que tout le monde en Europe de l'Est, ils ont été gazés et brûlés parce qu'ils n'étaient pas assez blancs aux yeux de cette société-là.

Mme Julie Dabrusin: Il me reste moins de 30 secondes. Je vais demander aux témoins de fournir une réponse écrite, si possible, à la question de savoir comment mieux inclure la voix des Juifs dans les politiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, mais si vous me le permettez, je vais vous demander rapidement, Mme Pressmann, parce que vous avez levé la main — je ne sais pas si vous pouvez en parler —, de nous parler de la nécessité de prévoir dans ces politiques l'existence d'espaces intersectionnels sécuritaires. Avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

Mme Nati Pressmann: Je suis une Juive queer. Le financement que je reçois à l'université est destiné à une initiative visant à permettre aux personnes queers de se sentir en sécurité. Ces mêmes personnes publient des images appuyant les événements du 7 octobre. Je ne me sens pas en sécurité dans les espaces réservés aux personnes queers, alors que je devrais m'y sentir en sécurité. Notre financement — le financement que je reçois pour les étudiants — devrait servir à faire en sorte que je me sente en sécurité dans ces

espaces, parce que je ne peux pas enlever une partie de mon identité. Mon identité est un tout. Je suis une seule et même personne, et je ne peux pas en enlever une partie, parce qu'elle fait partie de moi.

La présidente: Je vous remercie.

Compte tenu de l'heure, je peux accorder trois minutes à chacun des quatre partis. J'ai également besoin d'environ trois minutes pour les travaux du Comité.

Je vais demander à Mme Gladu de commencer.

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): C'est très bien.

Le gouvernement fédéral a la responsabilité de gérer le Code criminel de façon à établir la loi et veiller à son application. C'est une infraction au Code criminel de préconiser ou de fomenter le génocide; d'inciter publiquement à la haine d'une manière « susceptible d'entraîner une violation de la paix »; de fomenter « volontairement la haine contre un groupe identifiable »; de « fomenter volontairement l'antisémitisme »; ou de commettre un méfait à l'égard de certains biens en étant « motivé par des préjugés ou de la haine ».

Pourtant, toutes ces infractions sont commises partout au pays. Vous nous avez parlé de ce qui se passe sur les campus. Nous pourrions ajouter à cela l'entrave d'infrastructures essentielles sur Avenue Road, qui est également illégale, et aussi l'obstruction de la route devant l'hôpital Mount Sinai, qui était aussi illégal.

Dans tous ces cas, nous ne voyons pas les universités appliquer leur code de conduite, nous ne voyons pas les policiers arrêter des gens pour avoir commis des crimes et, de plus, le gouvernement fédéral n'a pas pris de mesures pour assurer le respect de la primauté du droit.

Êtes-vous d'accord avec mon évaluation?

Je vais commencer par Mme Cook.

Mme Rachel Cook: Je suis une grande partisane de l'égalité, pour ainsi dire, comme le dirait l'université. S'il s'agit d'un espace laïc et apolitique où il ne peut y avoir ni arbres de Noël ni menorahs, alors il ne devrait pas y avoir quelque drapeau d'une communauté minoritaire que ce soit. Ce devrait être un espace strictement laïc.

Mme Marilyn Gladu: Monsieur Eshayek, je vous écoute.

M. Michael Eshayek: Oui, je suis d'accord avec vous.

Graham Carr, le président de l'université, a mis sur pied un groupe de travail pour lutter contre la discrimination systémique, la violence fondée sur l'identité et la haine sur le campus et ailleurs. À première vue, il s'agit d'une initiative positive, mais l'un des trois coprésidents nommés appuie le mouvement Boycott, désinvestissement et sanctions, ou BDS. Elle est contre la définition d'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, et elle est antisioniste. Je pense que cela dit tout.

Mme Marilyn Gladu: Je vois.

C'est à vous, madame Pressmann.

Mme Nati Pressmann: Je pense que toutes les lois devraient être appliquées de façon à protéger le peuple juif. Je crois aussi que nous devons parler à nos universités pour nous assurer qu'elles respectent leurs propres codes de conduite.

Mme Marilyn Gladu: M^e Oberman, je vous écoute.

Me Neil G. Oberman: La primauté du droit ne s'applique pas seulement aux Juifs, mais bien à tous les citoyens du Canada. Lorsqu'on ne respecte pas ce principe, on crée un vide pour les personnes haineuses. Ma recommandation, c'est qu'avant de créer de nouvelles lois, il faut appliquer celles que nous avons et sensibiliser la police et les gens qui s'en occupent.

Par exemple, le 5 mars, lorsque j'ai obtenu une injonction, la première chose que la police m'a dite, c'est: « Je ne comprends pas. Que voulez-vous? »

• (1005)

Il faut sensibiliser encore et encore. Souvenez-vous de ce que j'ai dit. Le bonheur n'est pas dans l'ignorance, et la sensibilisation est la solution.

Avoir plus de lois accroît l'ambiguïté alors que les lois en vigueur ne sont pas appliquées.

Mme Marilyn Gladu: C'est très bien. Selon vous, que devrait faire le gouvernement fédéral pour veiller à ce que la primauté du droit soit appliquée de façon égale à tous les Canadiens?

Je vais commencer par M. Tarshish.

La présidente: Madame Gladu, c'est tout le temps dont vous disposez.

Mme Marilyn Gladu: C'est tout. D'accord.

Vous pourrez donc soumettre vos réponses.

La présidente: C'est vrai.

Nous allons passer à M. Housefather, s'il vous plaît.

M. Anthony Housefather: C'est le Parlement du Canada qui établit le Code criminel. L'application de la loi est provinciale, et non fédérale.

Aujourd'hui, on a beaucoup blâmé le gouvernement fédéral, alors que les établissements postsecondaires relèvent de la compétence des provinces et que les administrateurs des collèges sont en grande partie responsables de ce qui se passe. Malgré cela, un parti semble prétendre que le gouvernement fédéral est responsable de tout.

Encore une fois, je veux revenir à vos expériences sur le campus. L'une des choses que j'ai entendues à maintes reprises de la part de nombreuses sources, c'est que ces manifestations ne sont pas du tout antisémites. Il s'agit d'un tout petit groupe de personnes qui y participent et qui sont antisémites. Je pense que vous avez tous dit que vous n'étiez pas d'accord avec cela.

Nous aurons l'occasion de convoquer des présidents d'université devant le Comité, si nous le souhaitons, et je pense que nous devrions le faire. Quels présidents d'université devrions-nous inviter?

Madame Pressmann, vous avez une organisation nationale. Pourriez-vous nous donner des exemples de personnes que nous devrions convoquer?

Mme Nati Pressmann: Je dirais qu'il faut tous les convoquer. Pour être réaliste, il faut parler à l'Université de l'École d'art et de design de l'Ontario à Toronto, ainsi qu'à l'Université métropolitaine de Toronto. J'inclurais également l'Université Emily Carr, en Colombie-Britannique.

Ce sont les trois priorités, je dirais.

M. Anthony Housefather: Monsieur Tarshish, avez-vous une organisation nationale?

M. Yos Tarshish: J'ai une organisation nationale, mais je ne sais pas nécessairement si... Je suis au Canada depuis six ans. Je connais les présidents des universités de mon campus. Je ne sais pas si je suis...

M. Anthony Housefather: Je comprends.

Madame Cook, devrions-nous convoquer le président de l'Université de l'Alberta?

Mme Rachel Cook: Vous le devriez absolument.

M. Anthony Housefather: Monsieur Eshayek, devrions-nous convoquer le président de Concordia?

M. Michael Eshayek: Oui, je le pense. Graham Carr devrait être le premier à venir comparaître.

Nous pouvons revenir à l'Université Concordia. En 2002, il y a eu l'émeute de Bibi Nétanyahou. On voit qu'il y a eu le mouvement BDS en 2014. En 2021, Nikki a été attaquée, tout comme en 2023 et maintenant.

Par conséquent, Graham Carr devrait être ici.

M. Anthony Housefather: Madame Nashen, devrions-nous appeler Deep Saini à McGill?

Mme Nicole Nashen: Oui. J'ai reçu des courriels de l'administration McGill au cours des sept derniers mois avec des mots vides, et j'aimerais savoir pourquoi ces mots sont vides et pourquoi ils ne sont pas accompagnés de mesures concrètes.

M. Anthony Housefather: M^c Oberman, vous avez traité avec Concordia et McGill. Devrions-nous convoquer ces deux présidents?

Me Neil G. Oberman: Non seulement devriez-vous les inviter, mais s'ils ne viennent pas, vous devriez les assigner à comparaître, parce que ce sont eux qui causent les problèmes. Écoutez ce que ce pauvre étudiant a à dire.

Monsieur Housefather, vous avez raison, mais le financement de la justice est un enjeu clé aujourd'hui au Canada. Lorsque les juges n'ont pas la capacité de siéger au tribunal parce qu'il n'y a pas assez de personnel, il y a des problèmes.

Cependant, je vais vous dire ceci. Je comprends que vous voulez parler de ce que vous voulez. Je comprends...

M. Anthony Housefather: Je vois. J'ai d'autres questions et très peu de temps.

Je comprends que le financement est un problème...

Me Neil G. Oberman: Invitez quiconque peut venir nous aider à résoudre le problème, sans faire de distinction. Concordia est un grand délinquant, point final.

M. Anthony Housefather: Je comprends.

Me reste-t-il du temps?

La présidente: Il vous reste 30 secondes.

M. Anthony Housefather: Je vais terminer en vous remerciant tous parce que, encore une fois, il y a des moments où les choses ne relèvent pas exactement de notre compétence.

Cependant, je pense que si les médias nationaux couvrent ces voix et si les Canadiens — tous les Canadiens de bonne foi — comprennent vos histoires et ce qui se passe sur les campus, beaucoup plus de Canadiens se rallieront à cette cause et pousseront les administrateurs universitaires et tous les ordres de gouvernement à faire mieux.

Merci beaucoup.

Me Neil G. Oberman: Il ne faut pas non plus oublier les cégeps, car il y en a qui souffrent aussi.

La présidente: Je vous remercie.

[Français]

Monsieur Fortin, vous avez la parole pour trois minutes. Ensuite, M. Garrison aura lui aussi la parole pour trois minutes.

[Traduction]

Nous allons ensuite conclure.

[Français]

M. Rhéal Éloi Fortin: Merci, madame la présidente.

Je vais essayer de faire le tour de la question en trois minutes.

J'ai compris que, selon Mme Cook, les universités devraient s'assurer de maintenir un climat qui ne permet pas ce genre de dérapage. Je suis d'accord. Quant à M^c Oberman, il dit que les policiers devraient intervenir et que les autorités devraient faire respecter la loi. Je suis également d'accord avec lui. M. Eshayek, pour sa part, nous dit que le combat qu'on mène aujourd'hui pour la communauté juive n'est pas seulement pour la communauté juive, mais pour toutes les minorités. Là aussi, je suis d'accord.

La violence qu'on voit partout, particulièrement sur les campus, est un problème social. Comme je le disais au début de mon intervention, à mon avis, les campus universitaires sont des endroits merveilleux. Ils devraient être les endroits les plus accueillants au monde où on a droit à tous les débats, avec vigueur et avec autorité, mais toujours dans le respect.

Je souscris donc totalement à ce que vous dites. Ce que nous voyons inacceptable.

Madame Cook, vous dites qu'il faut maintenir un climat qui ne permet pas ce genre de dérapage. À votre avis, dans les universités, présentement, y a-t-il d'autres communautés que la communauté juive qui sont victimes de ce genre d'oppression, ou est-ce seulement la communauté juive, à votre connaissance?

• (1010)

Mme Rachel Cook: Oui. Il y a les communautés chrétiennes et d'autres communautés

[Traduction]

Ils ne sont pas soutenus par le genre d'humeur politiquement populaire du jour sur le campus.

[Français]

M. Rhéal Éloi Fortin: Avez-vous connaissance de situations qui impliquent d'autres minorités qui sont ostracisées ou qui vivent ce genre de dérapage?

[Traduction]

M. Michael Eshayek: L'exemple que j'ai donné est celui du 8 novembre. Nous avons celui du 23 novembre, du 13 décembre et

du 4 mars. Je n'ai même pas besoin de consulter le document, car je me souviens de ces dates.

Je veux vous dire quelque chose. La première fois que je suis venu à Montréal, au Canada, j'avais 13 ans. C'était mon rêve de déménager ici. Lorsque j'ai terminé mon service militaire, je suis venu ici. Je n'aurais jamais imaginé que déménager à Montréal serait la pire chose qui puisse m'arriver, à cause de l'antisémitisme et de ce que je dois vivre en ce moment.

[Français]

M. Rhéal Éloi Fortin: Je suis désolé d'entendre cela, monsieur Eshayek. Vous êtes le bienvenu au Québec, et j'espère que vous allez rester avec nous longtemps.

Puisqu'il ne me reste plus de temps, je terminerai en disant qu'à mon avis, c'est à cela qu'il faut travailler. Je suis de ceux qui souscrivent à la Loi sur la laïcité de l'État, au Québec, parce que je pense que les autorités ne doivent pas se mêler de débats religieux. Les gens doivent pouvoir pratiquer la religion de leur choix et en débattre dans le respect.

Je vous remercie tous d'être ici.

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous allons écouter M. Garrison pour les trois dernières minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Randall Garrison: Je vous remercie, madame la présidente. Comme je le souligne toujours, l'un des avantages d'être le quatrième parti, c'est que nous posons souvent les dernières questions.

Une chose dont j'ai beaucoup entendu parler et sur laquelle nous n'avons pas vraiment mis l'accent aujourd'hui, c'est la tentative d'exclure les organisations étudiantes juives et de leur retirer leur financement. Je vais commencer par demander à M. Tarshish de parler de cette expérience, parce que la situation me préoccupe beaucoup.

M. Yos Tarshish: C'est une chose qui se fait régulièrement. La tentative d'interdire les organisations étudiantes juives sur les campus ne date pas d'hier. Tout le monde veut nous faire croire que c'est nouveau.

Je suis originaire du Royaume-Uni. Les tentatives visant à interdire les sociétés juives sur les campus du pays remontent à 1973, surtout après que l'ONU a adopté en 1975 sa tristement célèbre résolution disant que « le sionisme est une forme de racisme ». C'est devenu un enjeu très grave que les étudiants juifs ont rencontré au Royaume-Uni pendant 25 ans.

Nous en sommes sortis. Venir ici, c'est choquant. Beaucoup plus d'efforts pourraient être déployés en ce moment. Je trouve tout simplement risible de voir mon organisation, Hillel, être qualifiée d'institution culturelle sioniste, et se faire interdire la présence sur le campus.

M. Randall Garrison: C'est à vous, madame Nashen.

Mme Nicole Nashen: Lors des manifestations sur les campus, il y a souvent des appels du mouvement Boycott, désinvestissement et sanctions, qui ne fait rien pour changer la vie du peuple palestinien. Il réussira peut-être à éliminer le hounous Sabra des cafétérias.

Par ailleurs, on étiquette les organisations juives qui, à part celles qui sont antisionistes et qui représentent une minorité marginale de notre communauté... Nous avons tous des liens avec Israël. Hillel favorise les droits acquis à la naissance et les stages en Israël. Nos organisations traditionnelles qui organisent des soupers du sabbat et des événements sociaux sont vues comme des complices, de sorte que certains tentent de leur retirer leur financement.

M. Randall Garrison: Madame Pressmann, allez-y.

Mme Nati Pressmann: Pour de nombreux Juifs, le sionisme est entièrement lié à notre identité juive, au judaïsme. Certains d'entre nous voient les tentatives d'interdire ces institutions parce qu'elles sont sionistes comme des essais de les bannir eux-mêmes parce qu'ils sont Juifs.

M. Randall Garrison: Je vous remercie.

C'est à vous, madame Cook.

Mme Rachel Cook: Les étudiants juifs sont les seuls sur le campus à devoir qualifier leur patrimoine culturel avant d'être acceptés dans les espaces publics ou d'être pris au sérieux.

M. Randall Garrison: Je vous remercie.

Je sais qu'il ne nous reste que 30 secondes, puisque je peux le voir. Je tiens à vous remercier encore une fois du courage et de la franchise dont vous avez fait preuve aujourd'hui. Je vous promets

que je travaillerai fort, comme d'autres membres du Comité, pour veiller à ce que vos voix soient prises en compte dans notre travail.

Je vous remercie.

• (1015)

La présidente: Merci beaucoup de vos témoignages. Je vous remercie de votre courage et de votre présence aujourd'hui.

Sachez que le Comité — la présidente et les membres — est ici parce que nous le voulons. C'est une étude que nous voulons tous écouter, et nous sommes ici pour faire ce que nous pouvons en tant que parlementaires, dans le temps dont nous disposons. Merci beaucoup d'être venus.

J'ai deux choses à dire aux membres du Comité. Le greffier vous enverra des courriels lorsque vous retournerez à vos bureaux. Jetez-y un coup d'œil. Le premier provient du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire. Le greffier demande aux membres du Comité de répondre par oui ou par non d'ici vendredi, s'il vous plaît.

Le deuxième courriel qu'il enverra provient du Comité de liaison. Nous avons un peu plus de temps, alors je vous prie de lire le courriel.

Merci beaucoup, et bonne journée à tous.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>